

Conseil Communautaire du 23 mai 2024

PRADES

Procès-verbal

Yves DELCOR souhaite la bienvenue à tous les délégués, très heureux de recevoir le conseil à Prades. Il cède la parole à Monsieur le Président car l'ordre du jour est chargé.

Jean-Louis JALLAT remercie l'ensemble des délégués présents, le public et la presse pour le conseil communautaire du 23 mai 2024.

Le **Président** indique qu'il a été destinataire de plusieurs procurations et procède à l'appel des présents.

ASSISTAIENT A LA SEANCE: Fernand CABEZA, Éric MAHIEUX, Jean-Louis BOSC, Olivier CHAUVEAU, Josette PUJOL, Patrick MARCEL, Michel LLANAS, Johanna MESSEAGER, Patrice ARRO, Roger PAILLES, Claude ESCAPE, Stéphane GILMANT, Chantal CALVET, Régis TERRIEU, Jean-Pierre VILLELONGUE, Anne LAUBIES, Jean-Luc BLAISE, Anne-Marie CANAL, Gérard QUES, Christian TRIADO, Jean-Louis JALLAT, Yves DELCOR, Elisabeth PREVOT, Etienne TURRA, Corinne DE MOZAS, Agnès ANCEAU-MORER, Thérèse GOBERT-FORGAS, Bernard LAMBERT, Gladys DA SILVA, Jean-Christophe JANER, Nathalie CORNET, Aude VIVES, Jean MAURY, Olivier GRAVAS, Guy BOBE, Jean-Louis SALIES, Alain ESTELA, Jean-Jacques ROUCH, Jean SERVAT, Henri GUITART, Christine HIERREZUELO, Pierre SERRA, Patrick LECROQ, Lucette ORTIZ CASTILLO, René DRAGUE.

ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT :

Marie-Edith PERAL était représentée par Erik CHATELUS,

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Guy CASSOLY a donné procuration à Anne LAUBIES, Géraldine BOUVIER a donné procuration à Thérèse GOBERT-FORGAS, Ahmed BEKHEIRA a donné procuration à Bernard LAMBERT, David MONTAGNE a donné procuration à Yves DELCOR, Claire LAMY a donné procuration à Corinne DE MOZAS, Laurent CHARCOS a donné procuration à Nathalie CORNET, Claude SIRE a donné procuration à Jean-Louis JALLAT,

ABSENTS EXCUSES :

Sébastien NENS, Daniel ASPE, Philippe DORANDEU, Yaël DELVIGNE, Thierry BEGUE, André ARGILES, Éric RODRIGUEZ, Laurent ALOZY, Jean CASTEX, Nicolas BERJOAN, Françoise ELLIOTT, Christelle LAPASSET, André JOSSE, Jean-Marie MAYDAT, Serge BOYER, Raphaël VIGIER, Bruno GUERIN, Robert JASSEREAU.

Johanna MESSEAGER est désignée secrétaire de séance.

Ordre du Jour :

1- PV DE LA SEANCE PRECEDENTE

2- TOURISME

- Bilan Office de Tourisme

3 – AGRICULTURE

- Bilan Projet Alimentaire Territorial (PAT)

4 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Bilan Développement Economique

5 - PERSONNEL

5.1 Modification du tableau des effectifs

6 DECISIONS DU PRESIDENT

7 QUESTIONS DIVERSES



1 PV DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le Président demande si le procès-verbal de la séance du 11 avril 2024 qui s'est déroulé à Vernet les Bains, appelle des observations particulières.

Le Président soumet à l'approbation du Conseil ledit procès-verbal.

Un accord est donné avec une abstention.

2- TOURISME

- Bilan Office de Tourisme

[Débat – discussion](#)

Nadine ROMIEU donne lecture du bilan de l'Office du Tourisme Intercommunal.



Conseil communautaire du 23 mai 2024

Conseil communautaire

Jeudi
23 mai 2024



Conflent Canigó
Office de Tourisme



Conseil communautaire du 23 mai 2024

Carte d'identité

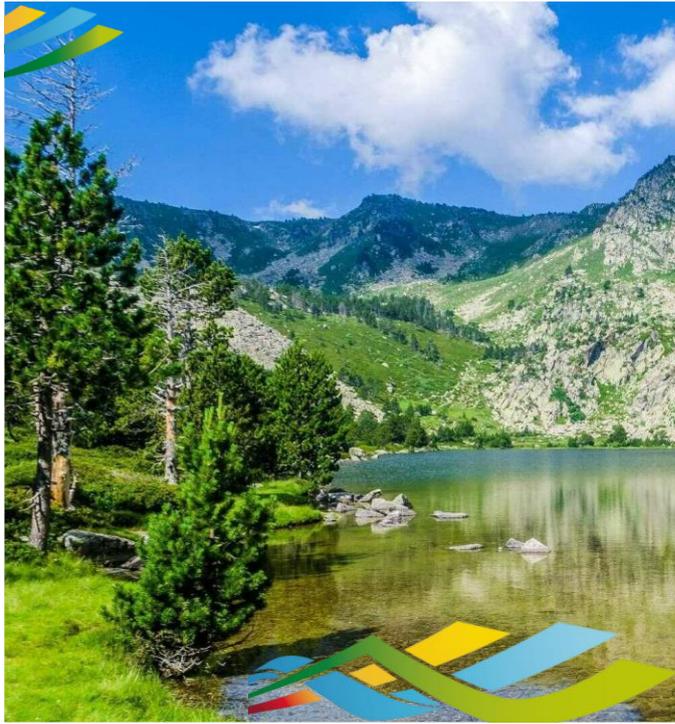
Créé le 1^{er} janvier 2016
sous forme juridique : association loi 1901

Administré par un CA composé de
- membres actifs (8 titulaires 8 suppléants) représentant différentes filières (hébergements, APN, producteurs, restaurateurs, sites)
- membres de droit (8 titulaires et 8 suppléants) représentant diverses communes et vallées du territoire
- membres d'honneur (4 titulaires et 4 suppléants)
Et un Bureau combinant membres actifs et membres de droit :
1 Président, 3 vice-présidents, 1 trésorier et son adjoint, 1 secrétaire et son adjoint

Engagé dans la QUALITE : Marqué QUALITE TOURISME - classé en Catégorie 1 en octobre 2017 et renouvelé en octobre 2022



**l'Office de
Tourisme
intercommunal**



L'Esprit Canigó

E équipe
S stratégie
P partenariats
R réactif
I informatif
T terrain

C culture
A animation
N numérique
I ingénierie
G gourmand
O observation



Tourisme

Service communication
 Claire Broc
 Coordinatrice service communication
 Community & social média manager
 Clémentine Pélissier
 Chargée de création
 Emilie Veber
 Chargée d'animation numérique
 Cécilia Vaysse
 Chargée de relation presse



Service conseil à la clientèle
Accueil, CIAP, boutique et billetterie
 Lucile Leprince
 Coordinatrice service accueil / Référent accueil Prades
 Cécilia Vaysse
 Référent accueil Vernet-les-Bains
 Nalira Perey
 Référent accueil Villefranche-de-Conflent
 Agnès Fraixe
 Référent accueil Molitg-les-Bains



Service administratif
 Nadine Romieu
 Direction / RH
 Camille Gasne :
 Assistante administratif et comptable
 Référent RGPD / CSE
 Lucile Leprince : Gestion planning & Tourisme & Handicap
 Claire Broc : Démarche de progrès



Service valorisation de l'offre
 Katerleen Van Daele
 Coordinatrice service valorisation de l'offre
 Jean Grassaud
 Technicien Activité de Pleine Nature
 Agnès Rabat
 Technicienne de l'offre Hébergement - Patrimoine
 Emilie Veber
 Accompagnement visibilité numérique Commercialisation



Patrimoine

Service Pays d'art et d'histoire
 Gwenaëlle Bonnal
 Médiatrice culturelle
 Aurélie Boulagnon
 Médiatrice culturelle



E - EQUIPE

Pôle Patrimoine
 2 permanents - 2 ETP

Pôle Tourisme
 13 permanents 12,3 ETP
 6 saisonniers - 2 ETP
 Soit 14,30 ETP

TOTAL OTI
 21 agents - 16,30 ETP
 dont 6 saisonniers

Temps de travail :
 61% back office/terrain
 39% accueil



Organigramme



Les axes de la stratégie



Dans le cadre du GSO *Grand site Occitanie Canigó – País Català*, porté par le Syndicat mixte Canigó Grand Site, chef de file, et les Communautés de communes et Offices de tourisme : *Conflent Canigó Roussillon Conflent, Haut Vallespir*,

S - STRATEGIE

Renforcer le positionnement de la destination Conflent Canigó en tant que destination durable et responsable, organisée autour de 5 filières principales, thématiques fortes et structurantes du territoire, porteuses de croissance colonnes vertébrales du développement touristique,

- ⇒ Le patrimoine culturel,
- ⇒ Le patrimoine naturel et les activités pleine nature (APN),
- ⇒ Le thermalisme et bien-être,
- ⇒ La gastronomie et le terroir,
- ⇒ Les événements majeurs et l'identité catalane.



Optimiser l'accueil

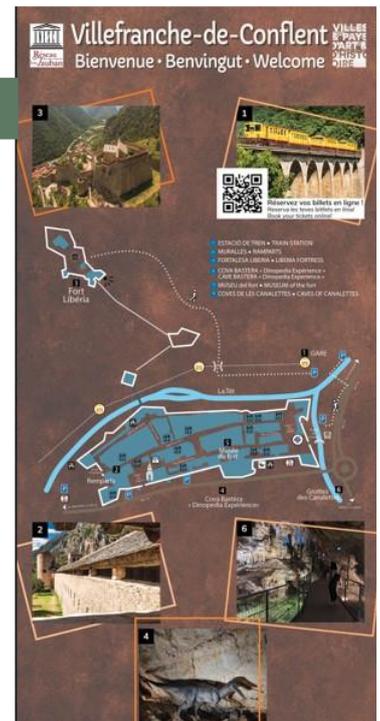
Optimisation des périodes et horaires d'ouverture

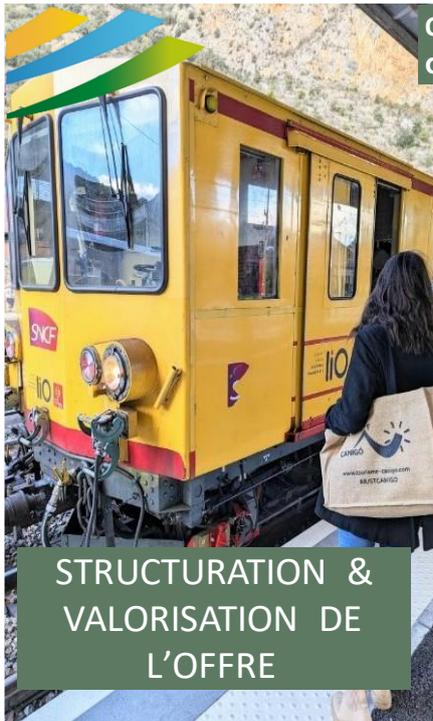
Embellissement des 4 BIT Bureaux d'informations touristiques : décoration, entretien...

Amélioration de La signalétique de l'office de tourisme à Molitg-les-Bains & Villefranche-de-Conflent

Nouveauté fin 2024 : un point d'info mobile
Grâce à la subvention du CD66 (80% du HT soit 69 886,40€ sur 104 829,60€ TTC) dans le cadre de l'appel à projets « développement durable »
Véhicule Jumper H : livraison fin 2024

315 jours d'ouverture (240 jours obligatoires pour le classement)





STRUCTURATION & VALORISATION DE L'OFFRE

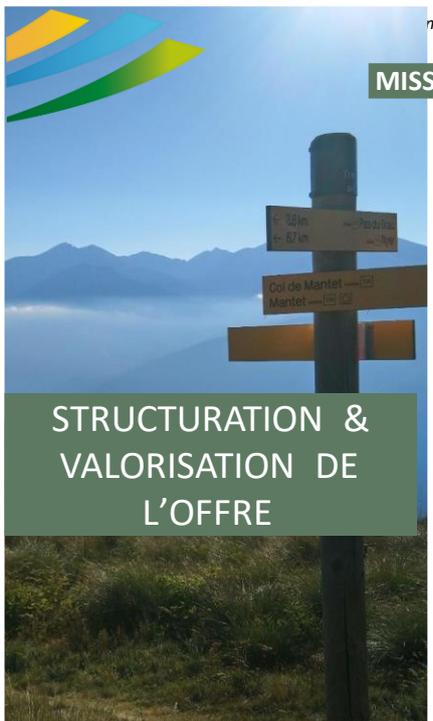
OBJECTIF : structurer et valoriser l'offre constituant l'ADN de notre territoire

Forte implication de l'OTI dans deux thématiques nécessitant un accompagnement

⇒ les APN et la randonnée

⇒ la montée en gamme des hébergements

A noter que les autres thématiques phares sont traitées et valorisées dans d'autres axes (commercialisation, promotion, presse, communication) et également par le Pays d'art et d'histoire.



STRUCTURATION & VALORISATION DE L'OFFRE

munautaire du 23 mai 2024

MISSION APN RANDO : structurer et assurer le maillage des sentiers

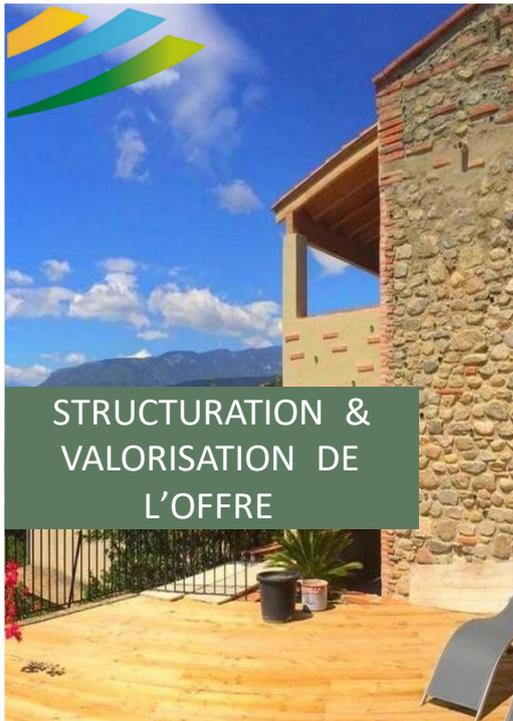
Randonnée pédestre

- Développement et consolidation des sentiers de randonnée intercommunaux (330 km)
- Aide aux communes pour la mise en place de nouveaux sentiers
- Suivi du schéma directeur des sentiers du SMCSS, de la requalification du GR®P Tour des Fenouillèdes du CDRP et CD66, du projet « Geotraverse » des PNRPC et PNRFC

Structurer la pratique du vélo :

- Suivi du schéma directeur vélo de la CCCC
- Pré-identification de potentiels itinéraires VTT (carte et terrain) dans le cadre du schéma du Syndicat Activ'élo

Valorisation numérique de l'offre randonnée avec GEOTREK : en partenariat avec le CD66



**STRUCTURATION &
VALORISATION DE
L'OFFRE**

**OBJECTIF : MONTEE EN GAMME DE L'OFFRE
HEBERGEMENT PROFESSIONNALISATION des prestataires**

- ⇒ **Classement des meublés** : rendez-vous, pré-visites et visites de classement
- ⇒ **Service photo** : en vue d'aider les structures à se valoriser
- ⇒ **Accompagnement des prestataires pour**
 - la commercialisation en ligne,
 - le montage et la mise en marché de produits,
 - la labellisation.

Les meublés au 1^{er} mai 2024

- **653 meublés recensés**
 - **237 non classés : 36,3%**
 - **416 classés : 64,7% (contre 44% en 2018)**
- 50,2% de 3 étoiles et 36,5% de 2 étoiles
9,4% de 4 étoiles et 3,9% de 1 étoile

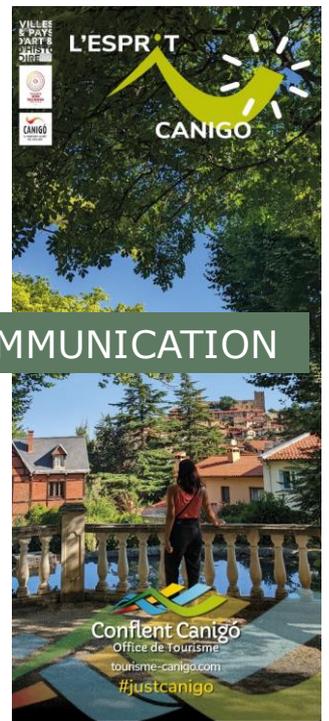


Conseil communautaire du 23 mai 2024

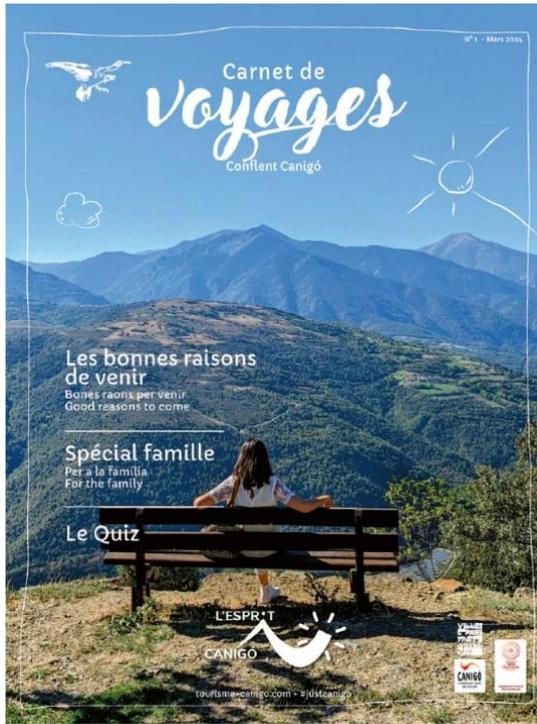
**OBJECTIF : valoriser et asseoir le positionnement
de la destination Conflent Canigó**

- **Création et mise à jour des brochures, dépliants**...selon charte graphique avec la marque de la destination « L'esprit Canigó »
- **Lancement de la marque "Esprit Canigó"**
- **Guide hébergements** : création interne (e-brochure) depuis la base de données avec une mise à jour numérique régulière
⇒ **2 brochures : meublés & autres types d'hébergements.**
- **Déploiement de la carte de destination** dans les antennes et pour les prestataires.
- Nouveauté : **refonte du guide "A voir à faire" sous forme d'un magazine de destination "Carnet de voyage"**
- **Renouvellement de la brochure rando et vélo,**

Les thèmes principaux : patrimoine culturel, APN et patrimoine naturel, thermalisme, art de vivre et oenotourisme, grands événements, identité catalane et traditions



COMMUNICATION



Communication

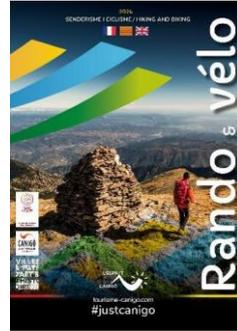
Le magazine "Carnet de voyage"

Mise en avant de la destination par des

- visuels,
- contenus expérientiels
- idées de séjour et d'activités par cibles

Avec un renvoi sur des contenus en ligne plus détaillés et mis à jour régulièrement

Trilingue – 10 000 ex.



Liste des randonnées et des circuits VTT et Cyclo avec un focus sur les bonnes pratiques



Conseil communautaire du 23 mai 2024

OBJECTIF : valoriser et asseoir le positionnement de la destination Conflent Canigó

Salons grand public spécialistes (APN & RANDO : Toulouse/Lyon)

Salons professionnels : cible prescripteurs de clientèles

RV France et Workshop Occitanie SO EVENT

Accueil d'éducteurs : mars 2024 10 tour-opérateurs (RV France)

Démarchage individuel

Côté presse :

- **Membre du club de presse des Offices de tourisme de France** (limité à 52 OT)
- **Accueil de journalistes et influenceurs** (2024 : Hugo de Koh Lanta, influenceur voyage Pyrénées Orientales) en partenariat avec ADT & CRTL + des accueils directs
- **Participation au réseau des Bogs-trotteurs du CRTL**
- **Gestion relations presse** : envoi de communiqués ciblés
- **Campagne de communication** dans la presse quotidienne régionale



PROMOTION PRESSE





OBJECTIF : proposer une gamme de produits et services pour fidéliser nos clientèles et en attirer de nouvelles

- **Place de marché : développement de la vente en ligne** sur le site de la destination et sur les sites des prestataires en partenariat avec l'agence d'attractivité d'Amélie Haut vallespir et de l'OTI du Vallespir)
- **Vente de billetterie au comptoir et en ligne** (avec commissionnement) : **18 682 € de ventes en 2023**
- **Mise en place de PRODUITS GROUPE: dans un premier temps AFFAIRES et dans un second temps pour les SCOLAIRES**
Démarchage, commercialisation auprès de prescripteurs
- **Produits pour INDIVIDUELS** : sensibilisation des prestataires pour mise en place de **week -ends thématiques**

⇒ *Immatriculation Atout France pour vendre en toute légalité*



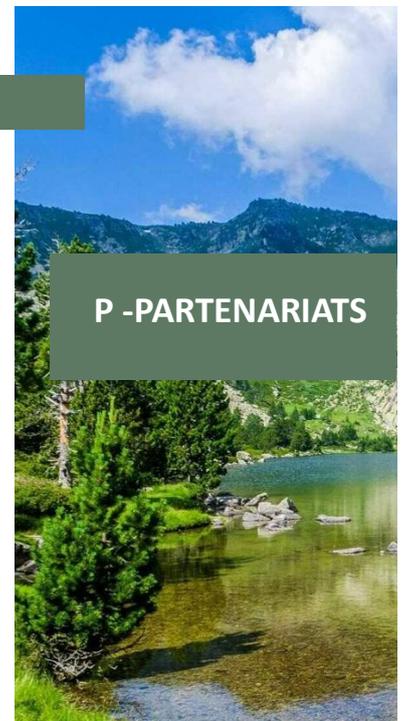
COMMERCIALISATION



Ensemble on est plus fort

Partenariat technique ou financier avec les acteurs clés du territoire, départementaux et régionaux :

- **Syndicat mixte Canigó Grand Site** : GSO, schéma de l'itinérance de la destination Canigó, patrimoine...
- **PNR des Pyrénées catalanes** : Train jaune, formation, sentier, patrimoine, animations...
- **Réserves naturelles** : sentiers, animations, formations...
- **CD66** : PDESI, Outdoorvision, Geotrek, subventions
- **ADT** Agence de développement touristique des P.-O : Tourinsoft, presse, promotion
- **RESOT66** : bourse d'échanges, formations
- **CRTL Occitanie** : formations, promotion, presse
- **DRAC Occitanie** : Pays d'art et d'histoire
-



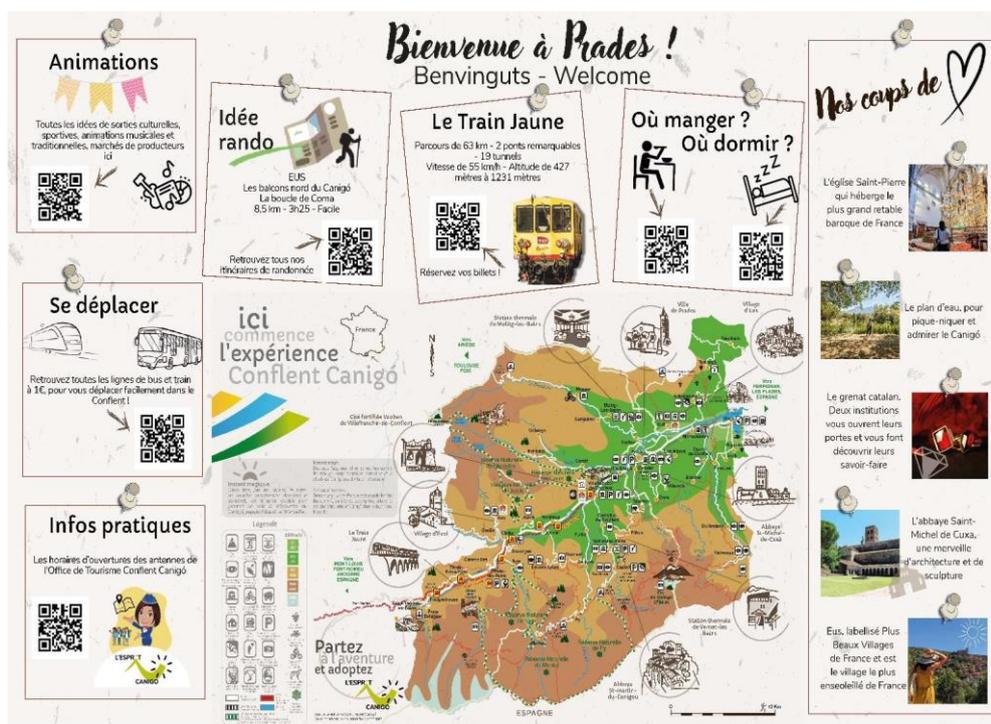
P -PARTENARIATS



OBJECTIF : s'adapter et répondre aux attentes du marché (visiteurs et prestataires)

Mise en place de NOUVEAUX SERVICES et PRODUITS

- 2019 Agrément pour le classement des meublés
- 2020 Billetterie : vente en ligne et au comptoir
- Mise en place des PASS Villefranchede-Conflent
- COVID : mise en place d'un support en ligne «Tchat »
- 2020-2023 Organisation de séjours Train jaune vendus par la SNCF en partenariat avec le PNR
- 2023 Les 1ères Rencontres du Tourisme
- 2023 Service photo pour les loueurs en meublés
- 2024 Cartes destination personnalisables pour les hébergeurs



Communication : la carte destination pour les professionnels

Gabarit pour les professionnels pour affichage dans leurs établissements ou mise en ligne

4 versions selon la localisation avec choix des contenus



OBJECTIF : offrir un conseil en séjour valorisant la destination et assurer la diffusion d'une information qualifiée

- **Qualification de l'information : 2 007 produits mis à jour** régulièrement dans la base de données touristiques départementale
- **Diffusion de l'information**
 - aux visiteurs séjournant et aux excursionnistes
 - aux résidents
 - aux professionnels : kits documentation à disposition
 - aux acteurs publics locaux
- **Gestion de la relation clients : newsletters à 3 801 prospects**
- **Accueil:**
 - **Physique dans les 4 BIT** (bureaux d'informations touristiques) Prades, Villefranche-de-Conflent, Vernet-les-Bains, Molitg-les-Bains
⇒ optimisation des périodes d'ouvertures
 - **Accueil numérique** (Tchat, site web, médias sociaux)
 - **Accueil en mobilité** : aux thermes + point d'info mobile fin 2024

⇒ **Stratégie erphase avec le SADI (Schéma d'accueil diffusion de l'information) de la destination Canigó / Grand Site Occitanie Canigó – País Català**

I - informatif

Au total 403 392
Personnes
renseignées en 2023

- 49 686 au comptoir
- 5 261 courrier/mail
- 348 445 via le site Internet

1 050 294 pages vues
44 436 Fiches rando
téléchargées

Média-sociaux :
539 700 personnes
touchées par Facebook
taux d'engagement de 8%

Présence auprès des acteurs du territoire

426 Rendez-vous en 2023

- ⇒ 120 visites d'hébergement (dont 77 visites de classement)
- ⇒ 71 RV avec les acteurs institutionnels locaux
- ⇒ 52 RV pour les sentiers (communes, balisage)

PLUS : diffusion par l'équipe de la documentation dans les 45 communes, chez les hébergeurs, sites culturels, commerces, écoles

30 entreprises accompagnées en commercialisation en ligne

RANDO : 600 à 800 km parcourus chaque année pour
identification, vérification et entretien des sentiers .

L'Esprit Canigó

T - Terrain



Le Pays d'art et d'histoire

Côté gouvernance

- **Été-Automne 2023 : recrutement de 2 médiatrices culturelles** arrivées le 8 janvier, Gwenaëlle Bonnal et Aurélie Boulagnon,
- **Recrutement du/de la chef.fe de projet au label** : infructueux en novembre relancé le 16 mai avec une version de concours allégée en Occitanie par la DRAC
- **Vice-Présidence de l'OTI déléguée au PAH** : élection de Mme Elisabeth GHELFI, élue de Olette-Evol, en remplacement de Bernard Loupien,
- **Semaine du 24 juin : réunion territoriale** par vallée ⇒ présenter le PAH aux acteurs publics et privés, recueillir les attentes et projets, constituer le comité technique...
- **Mise en place du comité technique** acteurs culturels locaux institutionnels et privés
- **Mise en place de conventions de partenariat** PNR, Education nationale...

Projet de CIAP dans la Maison Felip

Avancée du programme muséographique par la muséographe Laura Gaudenzi, chargée du scénario narratif du parcours, en partenariat avec le scénographe Germinal Rebull, les personnes ressources et des membres du comité scientifique.

⇒ Courant juin 2024 : programme muséographique détaillé

⇒ Mi-septembre – décembre : APD du programme scénographique muséographique

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

C- Culture



Le Pays d'art et d'histoire

Côté animation

Programmation des Rendez-vous du PAH

Sur le thème de la Pierre, fédérateur

⇒ Premiers Rendez-vous de septembre à décembre 2023 :

4 conférences et 4 visites guidées : **285 participants**

⇒ 2^{ème} série de Rendez-vous de mars à juin 2024

4 conférences, 2 visites guidées et 2 balades commentées.

Marquixanes : 63 participants / Saint-Michel de Cuxa : 42

Baillestavy : 35 / Villefranche-de-Conflent : 55

Soit 195 participants en 4 RV

- Diffusion dans les boîtes aux lettres par La Poste (7016)

- Distribution dans les mairies des 45 communes par le personnel de l'OTI et dans des points clés (sites culturels, commerces).

Mise en place d'ateliers pour le périscolaire été 2024

⇒ En partenariat avec le service enfance jeunesse



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

C- Culture





OBJECTIF : promouvoir l'ensemble de la destination Conflent Canigó



FESTI CONFLENT - 4ème édition

Dimanche 16 juin à Vernet - les - Bains

Objectif : pérenniser une animation représentative des atouts du Conflent
Concept : journée d'animations gratuites pour petits et grands avec possibilité de restauration (payant) sur place. Partenariat avec les acteurs du territoire.

Thèmes: APN, patrimoine, culture, terroir

Cible : les locaux, les touristes, les habitants des P.-O.

Vivez l'expérience Conflent Canigó



LA DEMARCHE AMBASSEURS DU CANIGO EN CONFLENT

Déploiement et animation du réseau : 200 ambassadeurs

4 rendez-vous par an et animation du réseau toute l'année pour une appropriation du territoire par les locaux

Communiquez votre carte à vos amis et à vos collègues



LES TORREFOCS – le 22 juin – 2ème édition

Illumination des tours à signaux de la destination Canigó

(avec des ballons LED) en partenariat avec l'agence d'attractivité Amélie Haut Vallespir et le club des tours à signaux



ANIMATION



Animation des acteurs locaux, privés et publics

LES RENCONTRES DU TOURISME

2ème édition le 26 Janvier 2024 à Prades

- **workshop inversé :** agents de l'OTI et acteurs publics locaux (PNR SMCGS, Réserves naturelles, ADT) : rendez-vous individuels
- **Ateliers & temps d'échanges collectifs**

36 participants (grève des agriculteurs, blocage)

1ère édition en janvier 2023 – à Prades : 100 participants

Mise en place des « MERCREDIS des PROS » :

à Molitg-les-Bains

- Matin : temps de rencontres dédiés aux professionnels sur un créneau fixe pour aborder des sujets (numérique, marketing...) selon les catégories de professionnels et les compétences des agents
- Après-midi : eductour

⇒ 1er RV le 22 mai 2024 / 2ème RV le 29 mai





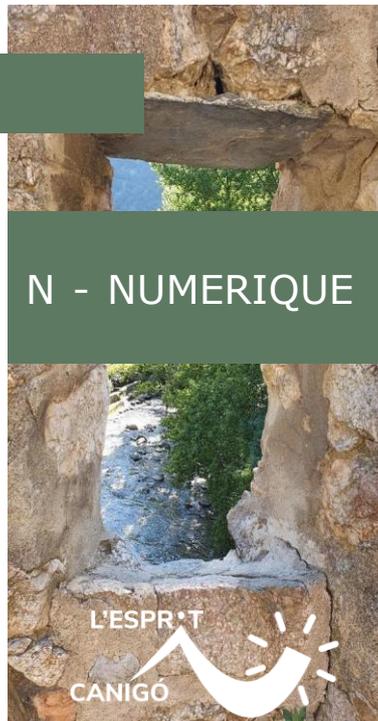
OBJECTIF : valoriser et asseoir le positionnement de la destination Conflent Canigó

- **Gestion du site internet et des médias sociaux** : création permanente de contenus.
- **Gestion de l'accueil numérique et de la commercialisation en ligne**

2024 ⇒ refonte du site internet

2024 ⇒ création d'une stratégie social média

- Publications sponsorisées
- **Série de vidéos pour TikTok : interviews de "personnalités"** du territoire présentes sur les RS (+ de 1000 abonnés).
- **Youtube : mise en avant des produits locaux avec "menu 100% Conflent"** Mission donnée à un chef du territoire de concocter un repas avec les produits du Conflent.
- **Mise en place de podcasts : 2 séries**
"La petite histoire du Conflent" avec légendes et histoires.
"Conflent-versations" le Conflent raconté par nos visiteurs.



Objectif : performer

Accompagnement des professionnels

- A la qualification de leur offre : classement, labels,
- En stratégie marketing
- Aux techniques du numérique
- A leur commercialisation en ligne

Ateliers collectifs ou **coaching** individuel

Accompagnement des communes au développement touristique

- Aide à la labellisation : station Pêche & station Verte
- Ingénierie : pour divers projets touristiques, produits, structuration de sentiers

30 accompagnées en commercialisation en ligne
22 entreprises accueillies lors de 3 ateliers numériques
120 hébergeurs suivis pour classement ou labellisation
10 communes accompagnées pour les sentiers



Conseil communautaire du 23 mai 2024

Valorisation des savoir-faire du terroir

➔ Organisation de « Rendez-vous gourmands » :

Menu à base de produits du terroir de saison élaborés par des chefs Qualité dans un site adapté

- 100 convives
- payant (prix devant couvrir les charges)
- 1^{er} RV avant fin 2024



➔ VIDEOS Youtube : mise en avant des produits locaux avec "menu 100% Conflent "

Mission donnée à un chef du territoire de concocter un repas avec les produits du Conflent.



G - Gourmand



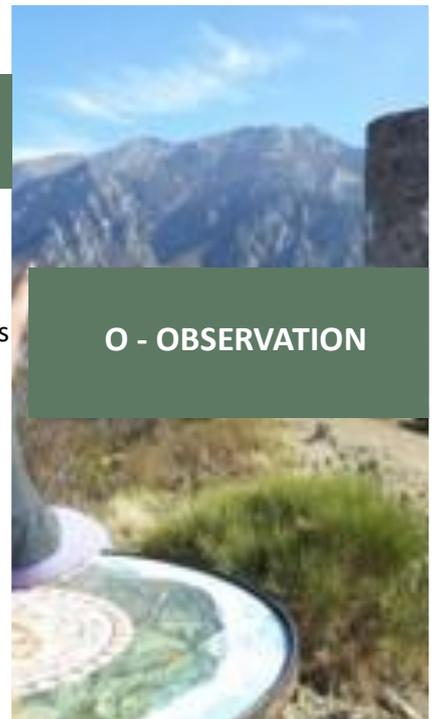
Conseil communautaire du 23 mai 2024

2024 Mise en place d'une observation spécifique à notre territoire

2 types de données essentielles seraient analysées :

⇒ **FluxVision Tourisme via l'ADT (en cours de proposition):** données qualitatives et quantitatives sur les clientèles séjournantes et excursionnistes

⇒ **Prospective sur la saison en cours : outil G2A** dans le cadre du GSO en partenariat avec l'Agence des Pyrénées qui cofinance l'outil à hauteur de 40%



O - OBSERVATION

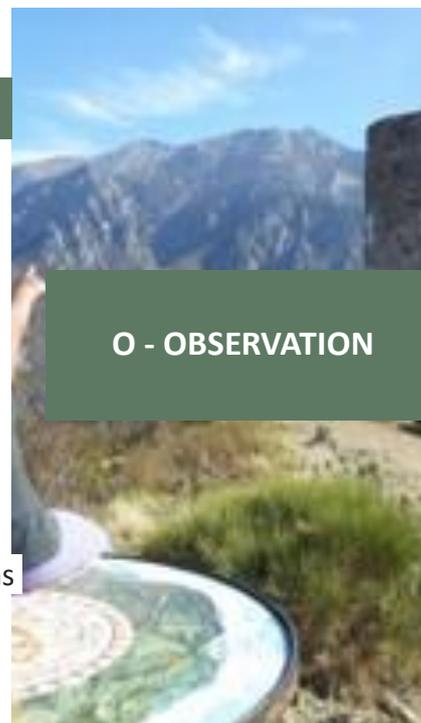
LES DONNEES A CE JOUR

Taxe de séjour : mais données non qualitatives et limitées à l'hébergement marchand

ADT : Observatoire équipé du dispositif FluxVision Tourisme : analyse départementale et par infra zone : le territoire est intégré dans la zone Roussillon / Aspres / Conflent
FVT solution développée par Orange qui permet de convertir des d'informations techniques du réseau mobile Orange en indicateurs statistiques afin d'analyser la fréquentation de territoires et le déplacement des populations

Les stations thermales : Observatoire National de l'Economie des Stations Thermales (OESTh) = objectiver l'impact des stations thermales sur l'économie française / Lancé en 2019

- Molitg-les-Bains : analyse depuis 2020
- Vernet-les-Bains : cette année



Maintien du classement en catégorie 1 ⇒ Renouvelé en octobre 2022

- SUIVI DE LA SATISFACTION CLIENT
- HARMONISATION ET AMELIORATION DES SANTENNES
- ANIMATION QUALITE TOURISME AUPRES DES PROFESSIONNELS
- CHANGEMENT DE LA MARQUE QUALITE TOURISME EN QUALITE TOURISME RESPONSABLE (RSE) & DESTINATION EXCELLENCE
- PROFESSIONNALISATION DE L'EQUIPE (formations, éducteurs)





BILAN FINANCIER 2022

Comptes annuels certifiés par le commissaire
aux comptes et validés en Assemblée
Générale du 10 Juillet 2023



Conseil communautaire du 23 mai 2024

Comptes annuels 2022 certifiés par le commissaire aux comptes

Le bilan de l'exercice présente un total de **507 681€ net**

- Produits ➡ **716 471€** dont chiffre d'affaires de 42 846€
- Charges ➡ **688 165€**
- Excédent ➡ **28 306€**

Le compte de résultat se solde donc par un excédent de **28 306€**
pour la partie tourisme et Pah inclus
avec une réserve de **134 227€**

Présentation
des comptes
annuels 2022



Conseil communautaire du 23 mai 2024

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS 2022 Les produits

Les **PRODUITS** 2022 s'élèvent à **716 471€** principalement constitués de :

- ➔ Subventions représentant **93.71 %** (671 388€).
 - Subventions Communauté de communes : 586 500 € tourisme et 38 000€ Pah
 - Subvention Région (Festi Conflent) : 6 500€
 - Subvention CD66 (Festi Conflent) : 6 000€
 - Subvention Marketing APN GEOTREK Leader : 14 388€
 - Subvention DRAC Pays d'art et d'histoire : 20 000 €

Mais aussi des :

- ➔ **Prestations de services** représentant **5.30%** (37 938€) : classements de meublés de tourisme, encarts brochures, e-brochures,
Ateliers numériques commissions billetterie, excursions...
- ➔ **Ventes de marchandises** totalisant 0.68% (4 908€) et cotisations pour les adhésions annuelles 0.24% (1 725€) 31



Conseil communautaire du 23 mai 2024

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS 2022 Les charges

Les **CHARGES** s'élèvent à **688 165€** (contre 607 318€ en 2021)

Pour rappel cette différence s'explique par

- L'augmentation des charges de personnel (augmentation de la valeur du point) et de fonctionnement (inflation)
- L'intégration du Pah qui dispose de son budget traité en analytique

Ces charges sont principalement constituées de :

- ➔ **Charges de personnel** : rémunérations, d'impôt et taxes sur les salaires, + formations : 73,37 % soit **504 975€** (contre **450 494€** en 2021) soit **464 414€ pour le tourisme** (+3%) et **40 561€ pour le Pah**
- ➔ **Achats et autre services extérieurs** : **24,70 % (169 996€) contre 144 719 € en 2021 soit 17,5% d'augmentation**, publicité, communication, salons, déplacements, impression brochures, site internet, honoraires, licences, frais postaux, téléphone, logiciels, cotisations, électricité, carburant, petit entretien matériel, fournitures diverses administratives, location des photocopieurs, véhicules, assurances.....
- ➔ **Dotation aux amortissements**: **1.65 % (11 839€)**

32



Conseil communautaire du 23 mai 2024

Bilan tourisme 2022

- Produits ➔ 657 964€
- Charges ➔ 644 783€ dont 464 414€ de charges salariales (72,02%) contre 450 494€ en 2021
- Excédent ➔ 13 181€

Le compte de résultat tourisme se solde donc par un excédent de **13 181€**

Présentation
des comptes
annuels 2022



Conseil communautaire du 23 mai 2024

Bilan Pah 2022

- Produits ➔ 58 507€ (subventions de 38 000€ CCCC et 20000€ DRAC et 507€ de remboursement assurance)
- Charges ➔ 43 382€ dont 40 561€ de charges salariales (93,5%) et 2 821€ de charges de fonctionnement
- Excédent ➔ 15 125€

Le compte de résultat PAH se solde donc par un excédent de **mais ne sont pas comptés des frais de fonctionnement et de masse salariale (administratif et communication...)**

Présentation
des comptes
annuels 2022



Obtention de subventions

Europe :

- 2018 : dossier leader APN : 40 000 €
- 2019 : Dossier leader numérique (commercialisation) : 39 000 €
- 2022 : dossier leader APN rando : 39 900 €

CD 66 : Festi Conflent (6 000 € ou 5 000 € par édition : 2019 2022 2023)
Geotrek 7 200 € (2022)
Point d'info mobile : 69 886 € (attribuée en 2023)

Région : Festi Conflent (6 000 € ou 5 000 € par édition : 2019 2022 2023)

Vente de prestations et services : près de 50 000 € de recettes annuelles

- Encarts publicitaires dans les brochures hébergements
- Visites de classement
- Adhésion à la commercialisation en ligne
- Commission sur la billetterie, boutique

Recherche de financement

77 visites de classement des meublés
52 professionnels accompagnés en numérique
426 Rendez-vous terrain
315 jours d'ouverture des BIT

Equipe de 16,3 ETP soit 15 permanents et 2 ETP saisonniers (6 de 2 mois à 6 mois)

600 km parcours pour structuration et maintien des sentiers de randonnée

2 salons grand public (rando APN),
2 workshops professionnels
1 workshop presse
+ Gestion d'accueils presse & demandes d'informations / Accueil d'educateurs de prescripteurs

Festi Conflent : journée de promotion de la Destination (1500 personnes)
4 Rendez-vous Ambassadeurs
les Rencontres du tourisme : 100 participants

Mise en place des Rendez-vous du Pays d'art et d'histoire : 8 pour 285 participants

403 392 personnes renseignées

Au comptoir : **49 686**
Tél, mail, tchat : **5 261**
En ligne **348 845** via le site web
1 050 294 pages vues
44 436 fiches rando téléchargées

608 700 personnes touchées via les médias sociaux dont

539 700 atteintes sur Facebook
avec un taux d'engagement 8%
69 000 atteintes sur Instagram
avec un taux d'engagement 2,3%

18 682 € de billetterie vendue au comptoir et en ligne

Dossier subvention Point info mobile accepté (CD66)



2023
L'action de
votre OTI en
chiffres





Le Président remercie la directrice de l'office de tourisme pour la présentation des nombreuses actions.

La Communauté de Communes est le principal financeur de l'Office de Tourisme Intercommunal. La forme associative a permis de fédérer et de démarrer un travail de qualité. Mais au vu des montants engagés il est peut être nécessaire de faire évoluer cette gouvernance.

Aussi après avis du Vice-Président au Tourisme et du Président de l'Office de Tourisme Intercommunal, je vous propose que la commission Tourisme travaille la structuration d'un Office de Tourisme sous forme d'EPIC.

Le Président dit que pour le mettre en place, il faut le faire sur une année calendaire, ce sera donc janvier 2025, au mieux, soit janvier 2026, le temps que tout cela se mette en place. Il y a tout un travail juridique, comptable à faire. Il en sera débattu dans les prochaines commissions. C'est la ligne qu'il a souhaité donner à cet Office de Tourisme Intercommunal pour les années à venir. La forme associative qui était une structure souple, était au départ, adaptée par rapport à l'Office de Tourisme Intercommunal. Aujourd'hui, l'Office de Tourisme Intercommunal est en régime de croisière. Nous voyons bien que le principal financeur est la communauté de communes avec la participation d'autres partenaires. Au travers d'un EPIC, les choses seront mieux assises que sous forme associative. Nous débattons de tout cela, rien n'est arrêté mais c'est l'objectif qui est donné avec les premières rencontres que nous avons pu avoir avec le Président de l'Office de Tourisme Intercommunal et les vice-présidents de la communauté de communes. Nous proposerons tant en commission tourisme, qu'en commission des maires et en conseil communautaire de trancher sur cette idée-là et si on s'achemine vers l'EPIC. Il souhaite rappeler qu'il y a un travail remarquable fait par les équipes en place. Au niveau touristique, cela tourne bien, nous sommes en première catégorie au niveau de l'Office de Tourisme Intercommunal. Avec la partie culture, avec le Pays d'Art et d'Histoire qui est en train de se structurer et de gravir les échelons, il y a, là, un fort investissement du personnel et des élus. On peut voir que les actions menées par le Pays d'Art et d'Histoire, dans toutes communes, génèrent une affluence du public importante. Cela répond réellement à une demande. Le public étant majoritairement des habitants locaux.

Jean-Louis SALIES dit que le tourisme représente un des piliers fondamentaux de notre région. Mais il souhaiterait insister sur deux ou trois points. Le premier, c'est que notre tourisme est différent de tous les autres, nous n'avons pas un tourisme de « farnienté ». On ne vient pas chez pour se bronzer sur la plage ou pour descendre des pistes de ski. Il faut donc s'adapter à un tourisme différent, pour nous ce qui est important et qui ressort des discussions que nous avons en commission tourisme, c'est que c'est un tourisme qui va montrer toutes les richesses de notre territoire. Le patrimoine, la culture mais aussi l'économie, pour les produits locaux de l'agriculture, les produits locaux du thermalisme. Tout ceci est fondamental pour notre région et pour notre communauté de communes. Il rappelle que pour le moment, tout se passe bien. Et comme il le dit souvent l'Office de Tourisme Intercommunal est notre bras armé, c'est lui qui travaille mais c'est la communauté de communes qui définit les politiques, la commission tourisme pour le moment définit les politiques qui sont bien appliquées par l'Office du Tourisme. Même si tout n'est pas parfait, chaque jour s'ouvre des chantiers ; la culture est bien avancée, des actions ont été démarrées sur le patrimoine et l'économie, il faut les amplifier car ici aussi, nous avons une agriculture, complètement, différente d'ailleurs. On peut travailler la main dans la main avec la commission agriculture pour mettre en avant tous nos produits par rapport aux gens de l'extérieur. Leur montrer qu'ici, nous avons des productions complètement adaptées à ce qu'ils recherchent ainsi que les gens d'ici aussi. Il lui paraît très important d'avoir cette structuration et d'avoir surtout cette harmonie entre les deux. Il dit rejoindre le Président quand il dit qu'il faudra, un peu, évoluer sur le plan juridique même si la loi ne fait pas tout mais elle permet de temps en temps, de mieux travailler et d'être mieux coordonné. La seconde, toutes ces synthèses qui existent chez nous, à travers cet office de tourisme, avec les complémentarités, avec le Pays d'Art et d'Histoire, ce qui permet de mutualiser les moyens, de faire des économies et de gagner en efficacité. Et enfin, la dernière chose qu'il souhaitait souligner, dans ce département, dans l'ensemble, tout n'est pas parfait, certes, mais l'on vous parle d'un bilan financier, c'est ce que l'Office du Tourisme et la Communauté de Communes met directement. Mais dans tout cela, il faudrait ajouter toute cette mutualisation que l'on a avec l'ADT avec Canigou Grand Site, avec le PNR, avec la Région, avec tous ces organismes, qui nous permettent de bien travailler, d'être très efficaces à moindre coûts, même si tout le monde dit que tout est trop cher. Il n'empêche que si nous n'avons pas cette structuration et surtout ces bonnes relations entre les uns et les autres, ce serait encore plus compliqué à gérer. Il cède la parole à Anne-Marie CANAL pour le Pays d'Art et d'Histoire et la Culture.

Anne-Marie CANAL dit qu'elle adhère complètement à ce qui vient d'être dit par le Président, par Jean-Louis SALIES et par Nadine ROMIEU. Cela fait plus d'un an qu'elle travaille avec cette équipe et elle peut porter un réel témoignage d'un travail extrêmement rigoureux, efficace de la part de toute l'équipe de l'Office du Tourisme Intercommunal. Vous pouvez le constater avec tous les documents qui vous ont été présentés, c'est du grand professionnalisme. Dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire, c'est quand même une histoire assez complexe car il a fallu tout inventer. Nous avons, au fur et à mesure, construit une véritable mise en place de façon, à aboutir à un Pays d'Art et d'Histoire qui va se concrétiser dans le cadre du CIAP. Les mois derniers, nous avons donc achevé la partie muséographie qui consiste à avoir une conception intellectuelle de notre futur Pays d'Art et d'Histoire. Cette étape est largement terminée. Nous avons commencé à travailler depuis quelques mois, sur la partie scénographique, il s'agit de la mise en scène de ce concept intellectuel que nous avons mis en place les uns et les autres. Nous pouvons dire que c'est réalisé à 80 %. Les textes ont été revus, corrigés et vérifiés auprès du comité scientifique. C'est-à-dire que rien ne sort de notre travail sans validation par ce comité. Nous avons recruté 2 médiatrices, Nous souhaitons une médiatrice et un chef de projet, mais après avoir examiné 30 candidatures avec des curriculum vitae de très haut niveau, il s'est avéré qu'au moment de l'oral, nous avons retenue deux personnes qui sont désistées le jour même de l'entretien. Ce recrutement a donc été infructueux. Un nouveau recrutement est lancé

pour début juillet. Ce recrutement est fait toujours en accord avec la DRAC qui nous guide dans le choix de la personne compétente. Bien sûr que l'on ne peut être qu'heureux de ce qui se passe, car petit à petit, on s'achemine finalement vers notre point d'orgue terminal qui est la Maison Félip. Maison Félip qui va pouvoir, une fois qu'elle sera construite, bénéficier concrètement de tout ce travail. Il faut rappeler que toutes les communes vont être représentées. Notre grand souci, ce n'est justement, pas de mettre un seul point en exergue mais c'est de mettre en valeur tous les patrimoines, qu'il soit petit ou grand, de chaque commune de façon à ce que l'on offre une vitrine du Conflent Canigó qui sera exceptionnelle. Déjà pour les habitants dont on sera fier de voir un peu quel est notre patrimoine. Un travail est déjà engagé par la médiatrice, en accord avec les instituteurs, pour faire travailler les enfants de façon à ce qu'ils apprennent ce qu'est leur patrimoine, le respecter pour pouvoir le transmettre plus tard. Après il y a tout l'aspect touristique qu'il faut absolument prendre en compte. Elle pense que là, nous allons avoir un outil remarquable au sein de notre Conflent et porter par l'ensemble de la communauté de communes.

Aude VIVES souhaite remercier l'équipe pour cette présentation car elle avait loupé celle de l'an dernier. Elle dit qu'il est dommage que cette présentation n'ait pas été diffusée plus en amont parce qu'il est vrai que réagir immédiatement avec la quantité d'informations qui est donné, c'est quand même dommage. Cela dit, elle va prendre, d'abord, la casquette qui est la sienne au niveau départemental. Nous avons une destination, ici en Conflent Canigó, qui est méconnue et c'est bien dommage, vraiment. L'investissement qui est fait, aujourd'hui, sur certains points, cela a été dit, les activités de pleine nature il n'y a pas de difficultés. Elle croit qu'il faut vraiment travailler main dans la main, pour créer un écosystème où les gens s'arrêtent au lieu de prendre cette RD66, partent de Perpignan pour aller à la montagne et inversement. Nous avons réellement quelque chose à mettre en avant pour justement travailler sur les hébergements qui font défaut. Quand on parle d'hébergement, on parle d'hébergement marchand mais également sur nos habitants, en tant que tel, le tourisme intra-départemental sur notre Département représente 20 %, voire 25 %. Donc, nous avons à travailler là-dessus pour faire connaître quels sont nos activités, nos loisirs en premier lieu. Là, maintenant, il y a peut-être une chose qu'elle n'a pas vu ou moins vu, c'est sur l'identité catalane, c'est dommage de ne pas le mettre dans le culturel. Elle croit que c'est là-dessus que l'on a un supplément d'âme et ici, particulièrement dans le Conflent, on a une identité catalane, Elle ne peut pas dire « particulière » parce que ce n'est pas vrai. Il faut y mettre l'accent sur notre identité catalane assurément. Après, si on revient sur différents éléments qui ont été donnés, elle retient 2 chiffres. C'est celui de la baisse de l'accueil physique dans les offices de tourisme et l'accent que l'on peut mettre sur les animations. Elle pense que l'on pourrait s'interroger sur le fait d'avoir des accueils physiques, que ce soit les BIT ou l'office de tourisme en tant que tel. Lorsqu'on a 39 % d'accueil, 10 % des personnes visiteurs, on a pu voir 49.000 personnes, nous n'avons pas encore les données sur le l'EPCI en tant que tel, mais les excursionnistes sur Ribéral, Conflent et Aspres, on est à 1,8 millions de nuitée de janvier à août 2023 et 3,1 millions d'excursionnistes. Donc 50.000 personnes dans un office de tourisme, on ne les capte pas suffisamment. Il y a vraiment à travailler autrement la captation des visiteurs notamment au travers, comme il a été dit auparavant, avec des animations sur le territoire. Elle donne l'exemple du « championnat du monde de saucisse catalane », ça peut faire sourire et bien, ce week-end, il y avait 5.000 personnes au parc de Clairfont. C'était des habitants, des visiteurs. Et ils ont cherché quoi, à bien manger et le lien social. Donc oui, effectivement, c'est là-dessus qu'il faut peut-être permuter et non plus aller sur cet accueil. Ce qui pose la question des bâtiments, ce qui pose aussi la question de ce point info mobile qui est extrêmement intéressant au niveau de la communauté de communes mais aussi, également, pour les « faire balader » sur d'autres animations. Elle prend un autre exemple, « la fête du cochon toqué » qui a fait la part belle au Conflent, c'est dommage, il n'y avait pas la communauté de communes. C'est peut-être ce qui a

manqué à Saint Cyprien, pour le principe. Peut-être que pour la 3^{ème} édition, ce ne serait pas mal ! Elle aurait peut-être une suggestion puisque l'on va travailler et mutualiser l'observation des données, nous, ce que nous allons proposer aux offices de tourisme, c'est que l'ADT rentre et soit représentée pour pouvoir justement mieux connaître ce qui se passe sur notre territoire et avoir une infusion, non seulement sur la manière dont on travaille mais également la manière dont vous travaillez en hyper local pour que ce soit encore plus efficace au niveau du Département mais aussi de la Destination Conflent Canigó. Pourquoi ? parce que la ruralité, ce n'est pas forcément ce qui est connu au niveau de notre Destination, on connaît le littoral, la montagne, on ne connaît pas du tout ce qu'il appelle « l'arrière-pays ». Elle trouve que c'est assez dénigrant, elle trouve que nous avons plutôt quelque chose à monter de beaucoup plus positif que cette appellation. Elle pense que Conflent Canigó a vraiment quelque chose à jouer sur l'activité de pleine nature, certes mais surtout sur l'identité et un bel accueil. Et ce bel accueil, il est au travers de nos producteurs et nos habitants qu'il faut embarquer.

Le Président remercie Madame VIVES pour ces précisions et a une question à lui poser au titre de l'ADT puisque vous avez la vision globale sur le Département. Effectivement, ce n'est pas la première fois que l'on entend que nous avons une baisse de fréquentation sur les offices de tourisme, enfin chez nous au moins. Il ne parle pas des offices de tourisme sur la côte où ce n'est pas du tout la même fréquentation. C'est dans les offices de tourisme, dans le rural, dans les territoires similaires au nôtre car il y a l'effet internet et tout le reste.

Aude VIVES dit que c'est partout et même Pyrénées Catalanes est passée complètement dématérialisée avec assistance de l'intelligence artificielle et un conseiller séjour qui est totalement délocalisé. Il est sur site mais il n'y a plus d'accueil physique, en fait. Il faut repenser la notion d'accueil en animation plutôt qu'en personne physique qui est derrière un comptoir. C'est l'archétype mais ce n'est pas du tout ça le métier dans les offices de tourisme, aujourd'hui. C'est là où il faut peut-être transformer et changer le modèle clairement pour être sur quelque chose de plus agile.

Le Président dit que d'autant plus nous sommes sur un territoire rural.

Aude VIVES dit que le rural est une force.

Le Président dit que notre difficulté à nous, en plus, c'est que nous sommes dans le rural où beaucoup de personnes ne font que passer. Il y a des destinations dans le rural où le tourisme y va spécifiquement. Nous, il y a ce passage mais il pourrait être une force puisque nous avons énormément de flux qui passe sur cette départementale 66. C'est une particularité de notre territoire qu'il faut exploiter. Il a quand même entendu que l'ADT et l'office de tourisme travaillaient très étroitement, ça ne peut-être que bon pour notre territoire, pour le Département en entier. Il faut continuer dans cette voie-là.

Henri GUITART dit qu'il va parler en tant que maire de Vernet les bains. Il pense qu'il a la légalité de pouvoir parler du tourisme puisque la commune de Vernet, est la première destination thermique du Conflent. Il interpelle Madame VIVES. « Vous enfoncez des portes ouvertes. » il a une question à lui poser : « Est-ce que vous connaissez les communes touristiques du Conflent ? » Vous êtes déléguée au tourisme départemental. Les connaissez-vous ? Vous ne le savez pas et bien il n'y en a que 2, Vernet les Bains et Molitg les Bains. « Est-ce que vous savez quelles sont les communes qui ont une station classée en 1^{ère} catégorie, avant la communauté de communes ? » Vous voyez Madame VIVES que vous parlez toujours en l'air.

Aude VIVES demande à Henri GUITART de quoi il parle sérieusement.

Henri GUITART dit qu'il s'adresse à elle en tant que responsable du tourisme départemental et dit qu'elle n'est même pas capable de dire ce qui se passe dans le territoire du Conflent.

Aude VIVES interrompt Henri GUITART.

Henri GUITART lui demande de le laisser continuer à parler. Il s'aperçoit qu'elle ne connaît pas du tout le territoire. Vous ne faites que de l'inactif, vous ne faites jamais de positif. Il se pose la simple question « est-ce que vous êtes représentative du Conflent ? » parce que vous ne savez même pas de quoi vous parlez, vous en avez la preuve là.

Aude VIVES répond que les attaques ad personam, on y est en plein dedans Monsieur GUITART. Elle dit qu'elle ne sait même pas de quoi il veut parler sur sa première question.

Henri GUITART lui répond qu'elle ne connaît pas le territoire.

Aude VIVES s'exclame en disant reprenant les propos de Monsieur GUITART « vous ne connaissez pas le territoire ». Comment porte-t-il des jugements comme cela ? C'est insupportable.

Henri GUITART lui dit qu'elle ne sait pas répondre.

Aude VIVES lui dit que sa question est incompréhensible, elle est désolée. Elle demande si quelqu'un peut répondre à cela ?

Le Président demande à M GUITART d'arrêter car on rentre dans des polémiques stériles.

Aude VIVES dit être navrée, désolée, parce qu'il ne doit pas avoir le bon décodeur parce que pour le coup elle ne pense pas avoir été dans le négatif. Elle fait un constat par rapport à des chiffres qui nous sont donnés par l'Office de Tourisme. Elle se félicite de la mutualisation. Elle demande à ce qu'on lui explique ou est le négatif ?

Henri GUITART dit qu'elle ne sait que faire des critiques, elle est toujours dans le négatif.

Aude VIVES répond que la critique peut être positive et le négatif visiblement, effectivement, vous déplaît. Mais on peut ne pas être d'accord, si on se met d'accord pour ne pas être d'accord, c'est une chose. Elle dit qu'elle dit ce qu'elle pense et c'est peut-être le problème.

Le Président reprend la parole et demande s'il y a d'autres interventions.

Jean MAURY souhaite faire un petit commentaire. Il adhère à tout ce qui a été dit par la directrice de l'Office de Tourisme, par le Président, par Jean-Louis SALIES, et par Anne-Marie CANAL. En tant que maire de Ria-Sirach, il reprend les propos de Jean-Louis SALIES, on peut toujours s'améliorer, il n'y a rien de parfait. Mais il souhaite dire afin que cela n'échappe à personne que la commune de Ria a vu naître, en 842, le fameux Guifred d'Arria surnommé Guifred « el pelut », fondateur de la dynastie catalane. Ria a le mérite d'être connue pour avoir été le lieu de résidence d'une famille qui a été à l'origine des anciens Comtes de Barcelone et d'Aragon. Cette maison a donné des rois à la Castille, à la Navarre, à la Sicile, à l'île de Majorque mais également des Souverains à la Provence et à une partie

du Languedoc, et des reines à la France, à la Castille, au Portugal et au Royaume de Naples. Ensuite il y a eu le traité des Pyrénées, en 1759, qui a formalisé une paix entre la couronne d'Espagne et la France. A partir de là, nous avons été français, le château de Ria qui fut le refuge des « miquelets » qui refusaient la nationalité française. En 1672, Louis XIV ordonna à Vauban de le détruire et de le raser. On ne renie pas nos origines, Ria Sirach est le berceau de la Catalogne, nous ne sommes pas très loin des Catalans du Sud, il rappelle que Barcelone a 1,5 millions habitants, ce n'est pas négligeable. Et il n'est pas rare de voir arriver des bus de Catalogne, parce que le fameux Guifred est enterré à Ripoll et si vous avez l'occasion d'aller à Barcelone, il y a le musée près du port, et si vous le visitez, vous verrez qu'il y a une pièce qui est dédiée à l'histoire et que l'on parle de Ria.

Le Président dit que ça n'a échappé à personne que Ria est le berceau de Catalogne, et certainement pas à l'équipe de l'office de tourisme.

Jean-Luc BLAISE a une question très technique qui l'interpelle. Dans ces beaux documents de présentation qui ont été faits à l'Office de Tourisme, il dit s'être arrêté sur « où dormir ». Il s'est aperçu que dans les hôtels, on ne peut dormir qu'à Vernet les Bains ou Molitg. Quelles sont les conditions pour figurer dans ce document ? il pose cette question pour l'ensemble des types d'hébergement.

Nadine ROMIEU précise que ce sont les professionnels qui décident ou pas de s'inscrire dans la brochure. S'ils ne sont pas dans la brochure, il y a une liste complémentaire aussi qui est fournie mais il n'y a pas la valorisation de la photo et ensuite ils sont sur le site internet, c'est une adhésion.

Jean-Luc BLAISE demande pourquoi cette liste n'est pas dans la brochure.

Nadine ROMIEU précise qu'elle a apporté les brochures comme cela mais sinon la liste est dans la brochure.

Jean-Luc BLAISE dit que nous sommes en capacité de parler de l'ensemble des hébergements disponibles.

Pierre SERRA dit qu'il s'inquiète sur un domaine en particulier, surtout de la manière dont s'est présenté. Il s'agit des activités vélo et du VTT sur le territoire. Il sait qu'il y a un travail qui est en train d'être mené sur la brochure qui est actuellement distribuée. S'il a bien compris, la présentation de l'offre au niveau des circuits vélo et en particulier VTT, est très limitée. A son avis, elle n'est pas du tout à la hauteur du travail qui a été mené par le passé, par des associations, des aides du Département. Il pense à l'espace VTT sur le massif du Madres Coronat, il y a également une grande traversée de 4 jours qui dépassent sur 2 autres départements. Il ne voit absolument pas ce circuit qui est mis en valeur dans les documents de l'office du tourisme. Il sait qu'il y a un travail qui est entrain d'être mené. Il invite à la vigilance sur le fait de s'appuyer sur l'existant qui marche bien et évoque aussi pour le futur ce que cela engage comme entretien. Il souhaite terminer en disant que sur les 4 interventions qu'il vient d'entendre, il n'y en avait qu'une qui mettait l'accent sur les points à améliorer et qui était constructive, c'était celle de Madame Aude VIVES, contrairement à ce qu'a dit M GUITART. Qui lui est intervenu dans une direction purement polémiste, et il invite tout le monde à prendre en compte toutes les critiques qui ont été faites pour améliorer l'attrait de notre territoire et que ce qui a été dit par sa collègue était très intéressant.

Le Président,

DONNE LECTURE du bilan de l'Office de Tourisme Intercommunal.

DEMANDE au Conseil Communautaire de se prononcer.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, Oui l'exposé de son Président,

PREND ACTE de la présentation du bilan de l'Office de Tourisme Intercommunal.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

3 – AGRICULTURE

- **Bilan Projet Alimentaire Territorial (PAT)**

[Débat – discussion](#)

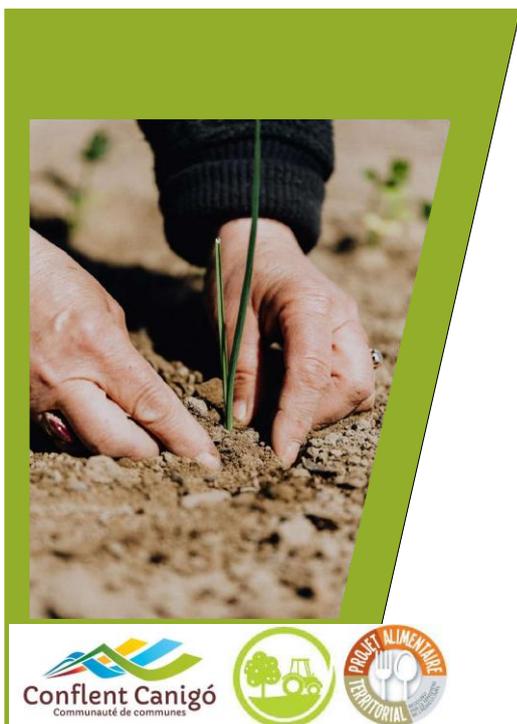
Le Président souhaite remercier la commission Agriculture menée par Olivier GRAVAS, pour le travail effectué. Il salue très sincèrement le travail effectué par notre chargée de mission PAT, Camille BURGUIERE et qui malheureusement, a décidé de nous quitter, à notre grand regret. Il lui a été dit que si un jour le chemin la ramenait en Conflent, qu'elle pouvait retaper à notre porte mais elle part pour des raisons personnelles et familiales. Il tient à préciser que nous sommes en totale osmose et entente, il n'y a aucun ombre au tableau. Olivier GRAVAS et Camille en duo, vont vous présenter le bilan du PAT, dernière intervention de Camille au sein du conseil communautaire.

Olivier GRAVAS dit qu'il va être présenté à l'ensemble du conseil un bilan du Projet Alimentaire Territorial. Nous allons rapidement rappeler l'historique et la genèse du projet et ensuite évoquer les 5 grands axes de ce projet. Il propose aux élus d'intervenir à la fin de chaque axe présenté, s'il y a des questions, des interrogations, des commentaires. Il laisse le soin à notre très chère Camille de présenter. Il précise qu'ils ont un numéro de duettistes qu'ils tentent de peaufiner au fil des commissions. Camille va vous présenter cela et il apportera peut-être quelques compléments. Il se permettra, peut-être, axe par axe, au-delà du bilan de faire un pas de côté pour dire ce qui pourrait être amélioré, quelles seraient les pistes de réflexion à avoir, axe par axe.

Camille BURGUIERE salut le conseil en français et en catalan. Elle donne lecture du bilan du Projet Alimentaire Territorial.



Bilan des deux premières années du Projet Alimentaire Territorial



Ordre du jour

- Historique du projet et présentation générale
- Gouvernance du projet
- Axe 1 : Foncier et irrigation
- Axe 2 : Agroécologie
- Axe 3 : Restauration collective
- Axe 4 : Gaspillage alimentaire et éducation à l'alimentation
- Axe 5 : Précarité alimentaire
- Perspectives pour l'année en cours et après
- Questions diverses

Axe 1 : Foncier et irrigation



L'un des missions principales : la veille foncière

Entre le 1er février 2022 et le 7 mai 2024 :

- 626 notifications SAFER reçues et traitées, 86 ont fait l'objet d'une analyse plus approfondie pour définir l'intérêt à agir.
- 9 demandes de préemption portées par l'intercommunalité
- 2 acquisitions foncières (Codalet - préemption, Eus - amiable)
- 31 vendeurs contactés via LeBonCoin, une dizaine d'annonces d'agences immobilières épinglées
- 27 porteurs de projet agricole suivis dans leur recherche de foncier
- 2 particuliers et 1 commune (Catllar) accompagnés dans la mise en location de leurs parcelles agricoles
- 2 appels à candidatures lancés sur des ilots intercommunaux (Eus et Prades)

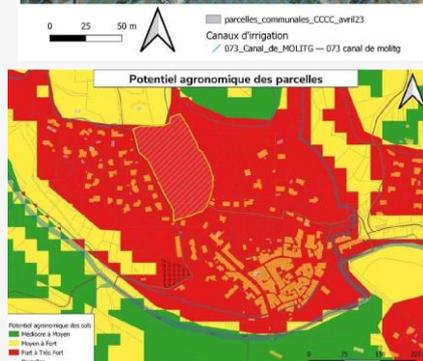
Exemples concrets de porteurs de projet accompagnés :

- Jérémy André (Eus/Marquixanes) ;
- Alban Lemazurier (Eus/Prades) ;
- Pauline Pichon Moussalli (Los Masos).

Axe 1 : Foncier et irrigation



Parcelle communale, alimentée par le canal de Molitg-les-Bains



Autres actions liées à l'action foncière :

- Création d'une "brigade foncière" d'élus communaux
- Formation à l'outil Vigifriche
- Structuration de la fédération des canaux du Conflent (action déléguée)
- Création, en lien avec Catherine Cochet du développement économique, d'un observatoire foncier agricole et économique -> 38 704,35 € de fonds Leader obtenus sur les 2 postes.



Olivier GRAVAS précise que sur l'axe foncier agricole, nous sommes plus sur de la mise en relation et de la protection du foncier agricole afin qu'il ne parte pas vers d'autres usages et qu'il soit vendu à des prix trop élevés, empêchant les jeunes porteurs de projets et les moins jeunes de s'installer. Il tient à préciser que c'est une politique chronophage, il y a une veille foncière importante et qui reste relativement fragile règlementairement. Nous avons un partenariat fort avec la SAFER mais la préemption doit être conduite par un agriculteur pour acquérir un bien. Si nous souhaitons améliorer et sécuriser cette démarche et peut-être s'économiser des coûts de préemption, il y a un outil qui existe. C'est un outil très compliqué à mettre en œuvre, qui demande une réflexion soit à l'échelle d'une commune, soit à l'échelle de plusieurs communes, soit à l'échelle d'une intercommunalité, c'est

le périmètre de protection des espaces agricoles et naturels (PAEN). C'est une piste. Certes, nous avons un PLUI valant SCOT qui quand même sanctuarise pas mal de zonages agricoles et naturels mais ces périmètres, dit PAEN, permettent, sur des territoires choisis, d'avoir un outil porté par le Département, pour justifier de la présence d'un PAEN et informer les personnes vendeuses/acquéreuses qu'ils ne peuvent pas vendre pour faire autre chose que de l'agriculture.

Olivier GRAVAS tient à préciser qu'ils ont essayé de mettre en place une brigade foncière avec les communes, mais c'est difficile. Il lance un appel aux maires, aux élus : si vous avez dans vos communes des implications d'élus, d'associations pour essayer de mobiliser des îlots fonciers qui pourraient être défrichés, valorisés par des installations, des confortations agricoles, nous sommes intéressés.

Olivier GRAVAS lance un appel sur le point de l'irrigation. Nous avons besoin d'ingénierie, de projets financés par le Département, la Région, l'Etat, l'Agence de l'Eau peu importe, pour monter des projets afin d'améliorer les systèmes d'irrigation, les économies d'eau, l'optimisation des canaux.

Camille BURGUIERE apporte un point d'information. La SAFER lui a fait remonter, à plusieurs reprises, que nous étions la seule collectivité à mettre en place une politique foncière agricole aussi forte avec autant de suivi, sur toutes les Pyrénées Orientales. C'est quelque chose dont vous pouvez vous féliciter en tant qu' élu. C'est un peu unique au niveau des Pyrénées Orientales.

Axe 2 : Agroécologie

- Co-organisation de l'atelier "L'avenir de l'agriculture dans le Conflent : renouvellement des générations et adaptation des exploitations, ouvrons le débat ensemble !", avec la Chambre d'agriculture et Terres Vivantes, à l'occasion de la fête des fruits d'automne de l'association El Rastell
- Suivi de la transmission d'exploitations agricoles
- Participation à 6 foires agricoles (Prades, Fuilla, Vinça) + 1 journée de foire agricole destinée aux professionnels (Prades)
- Recensement des producteurs du territoire



Axe 2 : Agroécologie



The poster is titled 'RENCONTRE DE MISE EN LIEN ENTRE PRODUCTEURS, COMMERÇANTS & RESTAURATEURS' and is dated 'LUNDI 27 MAI 2024'. It features a photograph of a person in a hat picking fruit from a tree. The text on the poster includes: 'Vous êtes producteurs, commerçants ou restaurateurs sur le Conflent ? Venez participer à cette première rencontre de mise en lien afin de développer les circuits de distribution locaux !', 'Au programme :', 'Moment convivial autour d'un buffet partagé de produits locaux pour apprendre à vous connaître.', 'Création de relations commerciales en face à face lors d'un « speed-dating ».', 'Stands de structures partenaires.', 'Infos Pratiques: Lundi 27 mai 2024, De 10h00 à 14h00, Halle des Sports, Plaine St Martin, Prades. Gratuit, uniquement sur inscription.' It also contains two QR codes for registration, one for 'Producteurs' and one for 'Commerçants & Restaurateurs', with a note 'Inscrivez-vous jusqu'au 22 mai !'. Logos for 'Projet Alimentaire Territorial' and 'Conflent Canigó' are at the bottom.

- Suivi des projets d'ateliers de transformation collectif
- Suivi des structurations de filières : PPAM, céréales et brassicole.
- Etablissement d'une convention avec l'Office de tourisme pour mieux communiquer sur les producteurs du territoire
- Veille relative aux financements et relai aux producteurs qui pourraient être intéressés
- Recensement des producteurs, commerces et restaurants du territoire et organisation de la première édition des rencontres de mise en lien avec les producteurs le 27 mai 2024

Olivier GRAVAS souhaite faire un point sur l'accompagnement qui a été fait sur ces projets d'atelier de transformation de viande. C'est compliqué !

Camille BURGUIERE précise que la communauté de communes est intégrée dans les comités de suivis des structurations de filières du PNR : la filière plantes aromatiques, céréales panicole brassicole, ... Et par le biais du dispositif de coopération territoriale, il y a du temps d'agent dédié de l'association Terres Vivantes pour la structuration de la filière maraîchère qui était un vrai souci dans le secteur car c'est la seule filière qui n'est pas structurée. Avec des méconnaissances des uns et des autres et pas de représentations quand il y a des crises comme la sécheresse où certains peuvent réagir et demander des aides. Eux, ne le pouvaient parce qu'ils étaient tous, individuellement, dans leur coin. Pour faire le lien avec la présentation faite par Nadine auparavant, il y a également une convention qui est en cours d'établissement avec l'Office de Tourisme Intercommunal pour mieux communiquer sur les producteurs du territoire et mettre en avant les produits du Conflent Canigó. Il y a aussi toute une veille des financements qui est assuré et qui est relayé aux producteurs qui en ont fait la demande : aide à la plantation, aide aux petits investissements ou les différents appels à projet qui pourraient les concerner. Cela permet de les aider par rapport à cela, c'est relativement chronophage et ils sont relativement débordés. Suite au recensement des producteurs, des commerçants et des restaurateurs du territoire, nous organisons, le lundi 27 mai, à la halle des sports, la première édition des rencontres de mise en lien entre producteurs, commerçants et restaurateurs qui réunira 72 personnes, de 10 heures à 14 heures.

Camille BURGUIERE précise que pour la partie restauration collective on ne rend des comptes que sur des aspects qui peuvent être traités via le Projet Alimentaire Territorial. C'est-à-dire les commandes qui ont été réalisées auprès des producteurs maraîchers et arboricoles du territoire, l'accompagnement des cuisiniers vers plus de durabilité via la relocalisation des approvisionnements en viande et produits laitiers. Les chiffres présentés ne concernent que la cantine communautaire qui pour rappel intègre le collège, l'école primaire de Prades, les écoles de Los Masos, Serdinya, Taurinya, Ria-Sirach et Catllar. Par souci de cohérence, les chiffres qui vont vous être présentés sont calqués sur l'année scolaire et non pas sur une année civile.

Axe 3 : Restauration collective



Sur l'année scolaire 2022-2023, 102 commandes de fruits, légumes et compotes avaient été envisagées idéalement localement. Parmi elles : 83 ont pu être assurées par des producteurs de l'intercommunalité et du Département.

Sur l'année scolaire 2023-2024, 135 commandes de fruits, légumes et compotes ont été envisagées idéalement localement. A l'heure actuelle, 95 commandes ont pu être assurées par des producteurs de l'intercommunalité et du Département.

En parallèle : les achats de viande et yaourts ont été partiellement relocalisés, et des échanges portant sur d'éventuelles demandes d'agrément sont en cours de réflexion avec deux fermes caprines bio locales.

Au total, les **achats locaux** représentent :

-de fin août 2022 à juillet 2023 : près de **21,10%** des coûts totaux de la cantine, pour un montant de **69 426 € HT**, dont **5,2% en bio**, pour un montant de **17 109 € HT**

-de fin août 2023 au 7 mai 2024 : près de **23,60%** des coûts totaux de la cantine, pour un montant de **72 320 € HT**, dont **6,8% en bio**, pour un montant de **20 838 € HT**

Axe 3 : Restauration collective



- Accompagnement du gestionnaire de la cantine pour la mise en application de la loi Egalim et de la loi Climat et Résilience :
 - * Sur l'année scolaire 2022 -2023, la cantine est à 31% de produits durables de qualité dont 14.8% en bio.
 - * Sur l'année scolaire 2023 au 7 mai 2024, la cantine est à 32.9% de produits durables de qualité dont 15.7% en bio.
- Organisation et coordination d'une formation pour les agents de la cantine aux produits bruts, bio et locaux et à l'élaboration de menus végétariens, en lien avec 2 autres PAT des Pyrénées-Orientales
- Présence au showroom Ad'Occ deux fois dont une fois avec les cuisiniers



Olivier GRAVAS souhaite remercier la vice-présidente en charge du service Enfance Jeunesse, Josette PUJOL ainsi que toute l'équipe de la cantine. Il souhaite rappeler que bien des fois lors des commissions agricoles, nous avons entendu que le Projet Alimentaire Territorial avait tendance à être ramené à la fourniture de la cantine communautaire. C'est important mais nous ne faisons pas que cela. Le travail sur la cantine est important, c'est une petite facette de la face émergée de l'iceberg de tout ce que nous faisons c'est une vitrine. L'EPCI maîtrise l'outil puisque c'est notre cantine communautaire et c'est nourrir nos enfants. C'est un travail dont les marges de manœuvre sont restreintes, difficile de faire du local, du bio avec des contraintes. Si nous souhaitons faire mieux sur du local, sur du bio, ne faudrait-il pas avoir une réflexion au sein de l'EPCI sur cette cantine

communautaire, à la fois sur les écoles fournies et sur le travail en amont, que souhaitons-nous en faire ? Quels moyens nous donnons-nous ? Si nous voulons foncièrement améliorer ces chiffres, peut-être faut-il s'en donner les moyens humains, avec des petits investissements pour faire que les produits locaux soient préparés de façon plus rationnelle et plus économe en temps pour les équipes de cuisiniers. C'est une réflexion personnelle qui est faite.

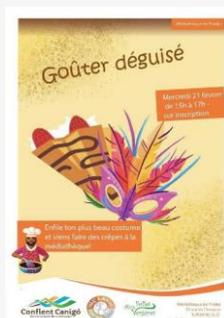
Axe 4 : Gaspillage alimentaire et éducation à l'alimentation

- En lien avec le service Enfance Jeunesse:
 - * Semaine du goût « spéciale pommes » pour les 0-3 ans : plus de 150 enfants, de 40 adultes et une dizaine d'agents de la CCCC y ont participé
 - * 3 sorties de centres aérés chez des producteurs et transformateurs effectuées durant l'été 2023, plus de 60 enfants ont pu en bénéficier
- En lien avec les services Enfance Jeunesse et Gestion et Valorisation des Déchets :
 - * Elaboration d'un *memorie* des fruits et légumes de saison du Conflent
 - * Gâchimètre, défi madame gloutonne, acquisition d'un jeu de l'oie anti-gaspillage



Axe 5 : Précarité alimentaire

- Développement de liens avec les partenaires de la santé et de la précarité alimentaire
- Mise en œuvre d'ateliers d'éducation à l'alimentation à destination des publics les plus fragiles à la médiathèque de Prades :
 - * Crêpes party avec les Folies Vergères le 21 février 2024
 - * Fête de la tartine avec Jérémie André (Mare Terra) et les Jardins de l'anti le 15 mai 2024
- Partenariat avec un groupe d'étudiantes du lycée de Prades pour les accompagner dans leur projet d'études de repas à bas coût destiné aux personnes âgées bénéficiaires du CCAS de Prades.



Camille BURGUIERE précise que nous avons un partenariat avec un groupe d'étudiantes du lycée de Prades, nous les accompagnons dans leur projet de fin d'études, pour la réalisation d'un repas à bas coût destiné aux personnes âgées bénéficiaires du CCAS de Prades, qui est partenaire principal. Nous

avons aussi un autre projet en cours de réflexion et voir comment cela peut se déployer avec l'association « le maillon solidaire » basée dans les Pyrénées Orientales. Elle récupère les invendus de la restauration collective pour les redistribuer à des associations d'aides alimentaires du territoire. Nous voudrions voir pour tout ce qui n'aurait pas été consommé, plutôt que de les gaspiller, de faire en sorte que ce soit redistribué localement. C'est une association qui prend la partie sanitaire en charge, peu coûteux pour l'intercommunalité. C'est tout bénéfice, ni jeter, ni coûteux, ce serait une bonne astuce pour éviter que cela parte à la poubelle.

Olivier GRAVAS rappelle que ce cinquième axe est important dans un Projet Alimentaire Territorial. Malheureusement il est un peu à la traîne, par rapport aux autres, parce qu'on s'écarte de notre cœur de compétence au niveau de la commissions agricole. Nous sommes en recherche de partenariats qui seraient plus pertinent que nous sur ces aspects-là.

Perspectives pour les mois et années à venir

- Finaliser le diagnostic
- Mieux communiquer auprès du grand public
- Continuer la mise en place d'actions, notamment en lien avec la précarité alimentaire
- Obtenir la labellisation de niveau 2 du PAT, qui nécessite :
 - * L'élaboration du plan d'action et un plan de financements pour la demande de labellisation de niveau 2,
 - * Un vote en Conseil communautaire actant un engagement politique sur 5 ans et l'embauche d'un.e chargé.e de mission sur 3 ans
 - * L'obtention de lettres d'engagement des partenaires du projet.



Questions diverses

Merci pour votre attention.



Olivier GRAVAS souhaitait terminer par l'annonce du départ de Camille. Les perspectives se feront sans elle. Il tient à préciser qu'il s'est régalé de travailler avec Camille, il espère qu'il retrouvera quelqu'un de presque aussi bien. Il espère que le binôme a pu convaincre le conseil de l'importance de valider en conseil communautaire la labélisation 2 du PAT. S'il y a des questions, n'hésitez pas.

Le Président remercie Oliver GRAVAS et Camille BURGUIERE pour cette présentation.

Aude VIVES souhaite féliciter cette présentation et le travail qui a été accompli, elle croit qu'il y a unanimité là-dessus, par le binôme élu/technicienne. Elle va dévier et parler plutôt de la restauration collective pour la simple et bonne raison que ce soir, vous avez pu remarquer qu'il y a un peu plus de public que d'habitude, car nous avons sur le côté gauche de la salle, des parents d'élèves qui comme ils l'ont dit, eux-mêmes, sont en colère, pour la simple et bonne raison qu'il y a eu, effectivement, lors du dernier conseil communautaire un vote sur un certain nombre de points et notamment l'augmentation d'un euro par repas de la restauration scolaire et un certain nombre de décisions sur ce sujet-là. Ces parents d'élèves n'ont pas droit à la parole ce soir donc ils m'ont fait passer un texte qu'elle souhaite lire.

Le Président dit à Madame VIVES qu'elle aurait pu demander à en discuter en questions diverses.

Aude VIVES dit qu'étant sur le sujet, elle souhaitait en parler maintenant.

Le Président rappelle que le sujet est le bilan de la commission agriculture. Il demande à Madame VIVES d'intervenir en question diverse.

Josette PUJOL souhaitait féliciter Camille pour son exposé sur le Projet Alimentaire Territoire. Elle souhaite soulever 3 problèmes. Le premier, les repas sont préparés chaque année avec du bio et du local et ce pourcentage augmente chaque année. Il faut retenir cette information. Il faut savoir aussi que ce n'est pas très facile d'avoir la quantité pour un certain nombre de repas et donc un travail est fait avec les producteurs et elle retient aussi qu'il y a un roulement, que ce ne sont pas toujours les

mêmes producteurs, d'où notre problématique de planification au niveau de ces denrées, à l'année. Puisqu'il faut le prévoir à l'avance de façon à avoir la quantité. Elle souhaite aussi souligner que notre personnel de la cantine est formé car on ne prépare pas les denrées bio ou locales comme des denrées qui sortent du congélateur.

Olivier GRAVAS Le projet de coopération territoriale déposé par le PNR auprès de la Région, il y contient un volet « structuration de la petite filière maraîchère conflentoise » qui justement pêche beaucoup, parce que ce sont de petites structures qui ont du mal à sortir la tête de l'eau et qui, peut-être avec une structuration, il pourrait y avoir une politique de mise en culture, concertée, pour pouvoir répondre à des demandes de marché et notamment aussi de la cantine communautaire. C'est un des axes du projet de coopération territoriale.

Jean-Luc BLAISE trouve extrêmement important cette communication sur les bilans des activités. Nous, les conseillers communautaires, ne pouvons pas assister à toutes les commissions intercommunales. Il propose de travailler sur cette communication avec Pauline, chargée de communication, afin que tous ces résultats soient portés à la connaissance d'un plus grand public. La commission communication va aider à valoriser tout ce travail-là, en développant une communication plus en profondeur. Il remercie toutes les équipes du travail y a été présenté.

Patrick MARCEL dit que c'est aussi une remarque comme il l'a faite pour le Pays d'Art et d'Histoire. Il a l'impression que l'on mobilise beaucoup les enfants, puisqu'on s'appuie sur le service Enfance Jeunesse qui concerne essentiellement les enfants, et on voit peu apparaître les actions. Certes, il y avait une petite action avec le lycée mais comment on travaille avec le lycée. Il a sa propre restauration. Donc, y-a-t- il un lien avec le Projet Alimentaire Territorial et ce qui se passe avec le lycée car on ne le voit pas apparaître dans le bilan ?

Camille BURGUIERE répond que pour le lycée, il y a une question de compétences qui entre en compte puisqu'il s'agit d'une compétence régionale, avec une stratégie d'approvisionnement spécifique puisque le lycée doit s'approvisionner via la plateforme régionale qui s'appelle Occit'alim. Mais c'est plus complexe. Par contre, aux rencontres de mise en lien qui ont lieu lundi 27 mai, nous avons convié les structures de restauration collective. L'hôpital a répondu qu'ils viendraient à 3 car cela répond à un besoin de recherche de produits du territoire, de produits potentiellement labellisés pour rentrer dans les clous de la loi Egalim et ensuite le collègue Saint Joseph vient également même si mode d'approvisionnement via API Restauration. Mais effectivement, nous essayons de solliciter, au fur et à mesure, afin que cela permette de développer des débouchés pour les producteurs. Parfois, c'est plus compliqué que d'autres, notamment sur les filières viande et lait avec les agréments. Par exemple les fromages de chèvre, pour que les producteurs demandent leurs agréments et que ce soit amorti, c'est une piste que nous avons évoquée, d'aller voir d'autres restaurations collectives, pour dire que si nous nous prenons une semaine sur deux, et bien que les deux autres semaines ce soit un autre qui prenne. Parce que là, c'est faire passer l'agrément à deux personnes pour faire une rotation, il y a quand même un calcul avant qui est à faire derrière.

[Délibération](#)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE PREND ACTE de la présentation du bilan du Projet Alimentaire Territorial.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

4 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Bilan Développement Economique

Débat – discussion

Le Président annonce que la présentation va être faite par Roger PAILLES, vice-président en charge du développement économique accompagné de Catherine COCHET, chargée de mission développement économique. A ce binôme, le président adjoint les connaissances d'Elisabeth PREVOT qui a une expertise dans ce domaine-là, non négligeable.

Roger PAILLES confirme que le service Développement Economique fonctionne à trois. Nous ne sommes pas trop de trois pour une compétence qui est néanmoins vaste et qui a été d'ailleurs la compétence qui a initié l'ensemble des communautés de communes. Il fait un petit rappel, c'était la loi du 12 juillet 1999, loi Chevènement. Cette loi a été mise en place pour renforcer une idée qui était une riche idée, non pas de créer des empilages au niveau des collectivités territoriales mais bien de permettre des leviers au niveau des communes qui ne pourraient pas tout assumer. Il est vrai que cette compétence qui est difficile à assumer pour une petite commune, et l'a était beaucoup moins lorsqu'elle a été transférée aux communautés de communes. Les communautés de communes ont démarré avec l'ancienne Taxe Professionnelle qui s'est ensuite transformée en Contribution Foncière des Entreprises et en Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises. Tout cela pour dire que, néanmoins, ça se fait à l'échelle d'un territoire. A l'échelle d'un territoire, on peut mieux mesurer quels sont les besoins et notamment le besoin des populations. Notre souci est de maintenir le tissu économique, l'emploi, 18% de chômage dans le territoire, les familles et de répondre aux besoins des populations locales. Nous avons une grande communauté, une jeune communauté, à peine 15 ans mais nous avons tous les jours un accompagnement des entreprises, un renforcement des entreprises en place, une création, un appel par les zones d'aménagements économiques et c'est tout cela notre travail. L'économie, c'est aussi d'avoir un tourisme fort, il fait référence à ce qui a été dit tout à l'heure et c'est aussi avoir une agriculture forte. A ce moment-là, on peut tout à fait maintenir, peut-être, renverser au niveau du pourcentage du chômage qui est important. Il cède la parole à Catherine COCHET et reste à disposition pour les questions.

Catherine COHET donne lecture du bilan du Développement Economique sur les années 2022 et 2023, depuis son arrivée au sein de cette communauté de communes. Elle rappelle que l'essentiel de l'action de la communauté de communes, c'est d'aider les entreprises à s'implanter et à se développer. C'est donc tout le sens de toutes les actions qui ont été menés depuis 2 ans.



BILAN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 2022-2023

Conseil communautaire du : 23 mai 2024



Ordre du jour

- 1/ POINT ZAE DE VINCA
- 2/ BILAN INICI
- 3/ BILAN « OCMACS » 2022 – 2023
- 4/ OBSERVATOIRE FONCIER ECONOMIQUE
- 5/ INVENTAIRE ZAE
- 6/ POLE BOIS
- 7/ ACTIVITES AU QUOTIDIEN
- 8/ FOCUS ENTREPRISE WOOD BEE WORK

Conseil communautaire du 23 mai 2024

Tarifs et Critères d'attribution
arrêtés le 14/04/2022

Date d'achèvement des travaux :
19/05/2023 – 19 lots

3 terrains vendus en 2023

1 PC validé

1 PC en cours d'instruction

4 terrains attribués en conseil
communautaire

2 lots à passer en conseil

8 terrains disponibles (dont mc)

18 emplois maintenus et 17 emplois
supplémentaires prévus

3 entreprises exogènes au territoire



AAC en cours pour des lotisseurs de zones économiques pour l'achat
et la construction de la globalité du macro-lot 1

Accompagnement com-com :

- Elaboration des critères de sélection et des tarifs des parcelles
- Constitution des documents relatifs à la zone
- Communication de la zone sur les réseaux sociaux/le bon coin/élaboration d'un flyer
- Réception des candidats et 1^{er} examen des candidatures pour vérifier la conformité de factivité au règlement de la zone (41 contacts)
- Envoi des documents aux candidats éligibles
- Présentation des candidats en comité de sélection (5 comités)
- Gestion des changements de lots
- Préparation des commissions et conseils
- Contact relais avec les notaires pour la transmission des pièces
- Suivi des dépôts de PC avec le service urbanisme



Conseil communautaire du 23 mai 2024

Catherine COCHET rappelle qu'INICI est un outil qui permet d'accueillir des entreprises en création. C'est une pépinière d'entreprises. Il faut que ce soit un outil à destination des créateurs d'entreprises qui en ont le besoin et qui souhaitent trouver des locaux à moindre coûts, plus un accompagnement de la communauté de communes.

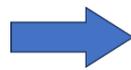
Taux d'occupation : 45 % environ

- 2 bureaux de 15 m² occupés
- 1 bureau de 15m² occupés partiellement
- 2 ateliers sur 3 occupés avec 2 projets d'installation sur Prades
- 3 bureaux de 21 m² libres
- 1 atelier de 128 m² libre

Des départs causés par le télétravail et la fibre (3)
Des entreprises qui sont parties sur Prades pour des locaux pérennes (2)

Liste des entreprises hébergées à INICI.

Raison sociale	Statut jur.	Activité	Phase	Date entrée	Nom gérant	Local utilisé
ENTREPRISES RÉSIDENTES						
Ateliers						
TORRES Chocolatier	SARL	Artisan chocolatier	DÉV	Mai 2019	Frédéric TORRES	Atelier n°3
SCCA Menuiserie	SASU	Menuiserie métallique	DÉV	Juillet 2022	Sébastien WEISSE	Atelier n°1
Bureaux						
ELODIE GONCALVES	EI	Mandataire immobilier	DÉV	Mai 2024	Elodie GERENTON	Bureau n°2
ACTILLENE	Association	Coaching professionnel – formation d'adulte	DÉV	Occupation précaire	Patrick FAYET	Bureau n°4
IRISIO	SARL	Agence de communication	DÉV	Avril 2021	Athanaël GUITARD	Bureau n°5



Intensifier la publicité pour visiter la pépinière

Conseil communautaire du : 23 mai 2024

Accompagnement com-com :

- Communication sur les réseaux sociaux/le bon coin/élaboration d'un flyer
- Réception des candidats et 1^{er} examen des candidatures pour vérifier leur éligibilité(17 contacts)
- Organisation de visites sur site
- Constitution des dossiers
- Présentation des dossiers des candidats en comité de sélection (2 comités)
- Gestion des changements de bureau
- Elaboration des COP (y compris prolongation), états des lieux et documents annexes
- Accompagnement des résidents (proposition de réunion d'info, conférences, manifestations (fête des résidents))... organisées dans le cadre du club Créasud66.
- Réception des entreprises intervenantes pour la maintenance des équipements d'INICI (Chaufferie/extincteurs/alarme/équipements électriques/climatiseurs....)

Conseil communautaire du 23 mai 2024



Evènements 2023 :

- Refonte du règlement
- Signature convention CCI – CCCC – accompagnement OCMACS sur 4 ans.

Validation en conseil communautaire du 26 janvier 2023

Récapitulatif des entreprises bénéficiaires des fonds Ocmacs en 2022 et 2023

2022	Nom des entreprises bénéficiaires	Commune	2023	Nom des entreprises bénéficiaires	Commune
1	SARL TORRES CHOCOLATIER	Prades	1	SARL PONSIMON Restaurant l'Orri	Prades
2	EIRL ROMAIN PETIT – BIO'TRANSFO	Prades	2	EI NADIA CAEROU	Py
3	SEI FRANZINI LABOUDIE Céline LA PATE DU CONFLENT	Corneilla de Conflent	3	SARL CABEZA-PAYE	Prades
4	SARL GUIRLIGUIGUI LA BRASSERIE AU BORD DU LIT	Filloles	4	EI FREDERIC MOULINIER	Prades
5	SARL LA SUITE BY JULIE	Prades	5	EI DJAMILA MEZINE – Eus	Eus
6	SARL OPTIQUE FERRER	Prades	6	SARL UN XIC DE TOT – Eus	Eus
			7	SARL RADONDY - Prades	Prades

Conseil communautaire du 23 mai 2024



Année	ENVELOPPE BUDGETAIRE	SUBV NOTIFIEE
2022	30 000	28 755,6
2023	30 000	18 917,1
TOTAL	60 000	47 672,7

Montant total des investissements réalisés & des investissements subventionnés

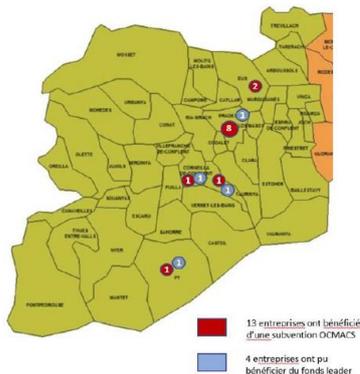
Territoire Conflent Canigó	Montant total des investissements prévus (HT) *	Montant des investissements subventionnés	Montant total des aides votées	%	Subvention moyenne par dossier
Année 2022	173 065 €	95 852 €	28 756 €	30%	4 793 €
Année 2023	106 439 €	63 057 €	18 917 €	30%	2 702 €
Montant total	279 504 €	158 909 €	47 673€	100 %	

La majorité des entreprises aidées a investi à la fois dans la rénovation des locaux et l'acquisition de matériel. La majorité des travaux a été réalisée par des entreprises localisées en Conflent et/ou sur le département

Conseil communautaire du 23 mai 2024



Répartition géographique des entreprises aidées



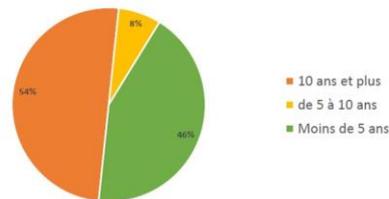
38% des projets aidés se situent sur des communes de - 1000 habitants. (Eus, Fillols, Corneilla de Conflent et Py)

31% des entreprises aidées ont également pu bénéficier de fonds Leader.

Constat : L'OCMACS bénéficie également aux commerces dans les petites communes rurales : 4 communes de - 1 000 habitants.

13 entreprises ont bénéficié d'une subvention OCMACS
4 entreprises ont pu bénéficier du fonds leader

Répartition des entreprises aidées en fonction de leur date de début d'activité



54 % des entreprises aidées ont plus de 10 ans d'existence (y compris les reprises)
46 % sont de très jeunes entreprises/ou sont nouvellement créées.
La totalité des entreprises aidées sont toujours en activité à ce jour.

Plus de la moitié des entreprises soutenues sont dans l'alimentaire/restauration. 62 % n'ont pas de salariés à l'année, 62 % sont en société (38 % en entreprise individuelle).

Conseil communautaire du 23 mai 2024



L'Incidence LEADER 2017-2022



Sur 13 dossiers OCMACS ayant bénéficié d'une subvention Leader entre 2017 et 2022, on peut voir un facteur de 4,5 entre l'aide de l'intercommunalité et l'aide européenne.

Subvention OCMACS com-com : 50 949.69 €

Subvention Leader : 231 256 €

Sans l'aide OCMACS, les investissements n'auraient pas pu être réalisés, notamment dans les petites communes.

Coût de l'accompagnement CCI pour 2023 : 2940 € TTC

(7 dossiers à 350 € HT/dossier et 0 dossier à 175 € HT). (Les prévisions 2023 maximales se situaient autour de 5000 € TTC)

Conseil communautaire du 23 mai 2024



Accompagnement com com :

Refonte du règlement en 2023, élaboration d'une convention d'accompagnement avec la CCI (en 2023), premier accueil des candidats, vérification de l'éligibilité/cahier des charges, transmission du relais à la CCI et la CMA pour l'instruction des dossiers, préparation des dossiers en commission et en conseil, élaboration des bilans annuels, lien avec les instructeurs leader sur les co-financements, vérification de l'application de la convention d'accompagnement avec la CCI.

Conseil communautaire du 23 mai 2024

4/ OBSERVATOIRE FONCIER



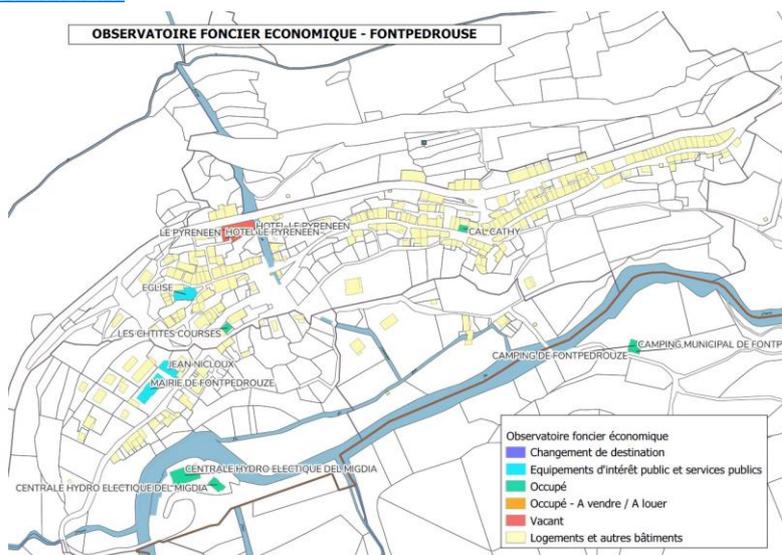
Recensements cartographiques des locaux économiques vacants et occupés sur les 45 communes de juillet 2022 à décembre 2023 avec des visites sur site et prise de contacts avec les maires.

Objectifs : trouver des locaux aux porteurs de projets

Travail en lien avec Camille BURGUIERE sur la partie agricole

Nécessité de mise à jour de l'outil 1 fois par trimestre

Financements leader en cours d'obtention sur du temps agents (38 704,35 €)



En parallèle en 2023 – convention CCI-CCCC
- bourse immobilier d'entreprise de la CCI

Conseil communautaire du 23 mai 2024

Catherine COCHET rappelle aux maires que s'ils ont des locaux vacants sur leur territoire et qu'ils souhaitent les louer, n'hésitez pas me contacter, ce sera mis sur la bourse de l'immobilier d'entreprise pour laquelle la communauté de communes paye 250€/an. Petit montant qui peut rendre de grands services.

Obligation réglementaire

En lien avec le service Urbanisme, 51 zones ont été recensées dont :

- 19 à vocation économique
- 32 à vocation touristique et de loisirs.

Ce travail a été transmis à la Banque des territoires qui accompagne gratuitement les collectivités dans ce domaine.

Une première ébauche établie. Nécessité de vérifier sur le terrain les données.

Une consultation à faire.

PATRIMOINE BATI

Source : SD Topo Bati 2021, CEREMA 2022

34 unités foncières bâties

2007 date moyenne de construction

Bâti construits par décennie



Données non disponibles pour 23 bâtiments.

EMPRISE AU SOL DU BATI

Source : SD Topo Bati 2021, CEREMA 2022

15 211 m² surface de bâti

18,03% coefficient d'emprise au sol du bâti sur la zone

9 556 m² surface d'unité foncière non bâti

338,0 m² surface moyenne des bâtiments

Nombre de bâtiments par surface



Densité du bâti (coefficient d'emprise au sol) [nombre d'UF]

- Non bâti [1]
- 0 - 0,1 [3]
- 0,1 - 0,2 [4]
- 0,2 - 0,3 [8]
- 0,3 - 0,4 [4]
- 0,4 - 1 [5]

Conseil communautaire du 23 mai 2024

6/ POLE BOIS



Constat :

- Besoins des professionnels du bois en recherche de foncier économique pour s'installer (nuisances sonores/déviations RD66...).

Réalisation d'une étude :

- Etude de faisabilité technique et économique réalisée à proximité de l'entreprise des bois du canigó pour une cohérence territoriale en termes d'activité
- Résultat étude : Projet très onéreux car éloigné des réseaux d'eau et d'électricité existants (entre 1 et 1,3 millions d'euros)
- Négociation complexe des terrains auprès du propriétaire foncier
- Projet en suspens pour le moment entre l'achat des terrains et le coût d'aménagement.

Conseil communautaire du 23 mai 2024

Activité : Création, Production, Pose et Dépose de stands simples, packagés, sur mesure, haut de gamme. Présence sur une trentaine de salons par an en Europe (World Mobile Congress de Barcelone....), en Afrique, en Asie, aux Etats Unis (salon IMEX à Las Vegas)....

Quelques chiffres :

8 salariés

CA de 3 millions d'euros fin 2023.

4 embauches prévues en 2024 (3 dans l'atelier, 1 chargé d'affaire)

Ils travaillent avec une centaine d'autoentrepreneurs qui sont envoyés en France et à l'étranger

Lieux d'activité :

Initialement localisé à Barcelone avant le COVID, ses locaux actuels sont à Marquixanes et location d'environ 2000 m² d'ateli à Prades (10 000 m³ de stockage) avec des machines types CNC 5 axes, sectionneuse industrielle, scie à format pour faire des formes complexes....

En projet : Une unité construite sur Marquixanes à côté de leurs bureaux pour rapatrier leur atelier

Leurs Clients :

Prestataire du festival de Cannes/ Client dans l'hôtellerie de luxe (groupe ACCOR), le nautisme, l'immobilier, le médical...

L'accompagnement comcom s'est traduit par : une proposition de locaux et terrains pour s'implanter en Conflent (locaux trouvés à Prades et Marquixanes), un accompagnement du service urbanisme pour le PC et une mise en lien pour le financement du bâtiment avec la CCI et leur accompagnement à l'export, un focus avec une visite d'entreprise et un article dans l'Indépendant .

Conseil communautaire du 23 mai 2024

Catherine COCHET parle brièvement du travail au quotidien. Le travail du Développement Economique, c'est aussi pas mal de communication et reconnait être vraiment bien aidée, en cela, avec notre chargée de communication, Pauline QUES. Nous avons fait pas mal d'articles dans l'Indépendant sur les conventions entre la CCI et la communauté de communes concernant la bourse de l'immobilier d'entreprises et de l'OCMACS, des subventions OCMACS, des visites d'entreprises. Nous organisons, depuis le début de cette année, des visites d'entreprises avec les représentants de la communauté de communes, nous invitons l'Indépendant pour faire un zoom. Pour dire que sur notre territoire, nous avons des trésors économiques. Ils existent et cela leur permet aussi de se faire de la publicité. Il y a eu deux visites d'organisées. Il y a également des portraits de résidents INICI à chaque fois qu'il y a un nouvel intervenant qui vient à INICI. Un portrait est réalisé. Nous avons aussi réalisé une plaquette Développement Economique, à l'occasion d'un salon auquel elle a participé sur la transmission d'entreprise, à Carcassonne. Nous communiquons énormément sur les réseaux sociaux et notamment sur le Boncoin. Elle précise qu'elle participe au Club CréaSud66 qui fait de la publicité pour toutes les pépinières d'entreprises du Département. Il y a la participation au salon pour à la manifestation Octave, à Carcassonne, sur la transmission d'entreprises au cours de laquelle il y a une promotion du territoire qui a été faite. Elle dit aussi intervenir de temps en temps au lycée de Prades qui me demande d'intervenir sur mon cursus auquel elle se prête avec grand plaisir comme l'ensemble des entreprises qui sont sollicitées, ce jour-là. Elle aide aussi les entreprises qui existent pour qu'elles se maintiennent. C'est parfois un territoire qui est, un peu, fragile, il faut les aider. Elle fait aussi, dès qu'elle le peut, quasiment les montages des dossiers de subventions même si elle travaille beaucoup avec la CMA et la CCI pour certains dossiers. Elle recherche et offre des locaux vacants, via l'observatoire foncier. Elle dit avoir eu 47 contacts à ce sujet, en deux ans. Elle aide aussi les entreprises à déposer leurs factures sur Chorus Pro, une trentaine de demandes sur deux ans. Elle accompagne aussi les entreprises avec des mises en relation avec des financeurs. Elle participe aux réunions des accompagnateurs d'entreprises sur toutes les filières. Elle réalise les suivis des COTEC tremplin avec une manifestation que nous avons coorganisé le 29 novembre 2022 sur la création d'entreprises et nous faisons aussi des journées d'études sur le bois mais aussi sur le volet agricole.



7/ TRAVAIL AU QUOTIDIEN

Communication :

- Article dans l'indépendant : (conventions CCI -CCCC), subvention OCMACS (2), visite entreprise (2), portrait résident INICI (1)
- Edition plaquette – développement économique
- Réseaux sociaux (linkedin/facebook, bon coin)/Bourse immobilier d'entreprise de la CCI
- Participation au club Créasud 66 avec la mise en avant d'INICI (5 à 6 réunions annuelles) comprend des manifestations et prestations pour les résidents des pépinières (conférences/fêtes des résidents/réunion d'info.....)
- Participation salons des Maires des PO, Manifestation Octav avenir sur la transmission d'entreprise avec une promotion du territoire.
- Intervention lycée de Prades

Aides aux entreprises 2022-2024 :

Montage de dossier de subvention pour les entreprises. Recherche et Offre de locaux vacants pour les entreprises (47 contacts), Aide au dépôt des factures des entreprises sur Chorus Pro (30aine sur 2022 - 2024), accompagnement des entreprises – mise en relation (financeurs), participation aux réunions des accompagnateurs d'entreprises et de filières (CCI/CMA/ADOCC/PNRPC), suivi des COTER TREMLIN (manifestation création du 29/11/2022), journée d'études (Guayule/pistachiers -scierie....).

Conseil communautaire du 23 mai 2024

9/ PROSPECTIVES ET ACTIONS FUTURES



1/ZAE

- Terminer la commercialisation des ZAE de Gibraltar et Vinça (dont macro -lot avec notamment l'appel à candidature à envoyer). Et terrain PARES.

2/ INICI

- Intensifier la publicité du village d'entreprise (réseaux sociaux/bon coin...)
- Réalisation de formations/réunion d'information en partenariat avec nos partenaires (PNR/Consulaires/Pôle emploi...) pour faire connaître la structure

3/ OCMACS

- Poursuivre le dispositif et mise en lumière des lauréats sur les réseaux sociaux

4/ OBSERVATOIRE FONCIER

- Poursuivre la mise à jour

5/ INVENTAIRE ZAE

- A terminer – réflexion sur l'optimisation de l'espace des zones économiques existantes et à aménager (ZAN)

6/ SOUTIEN A L'INSTALLATION ET AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

- Recherche de financements et aide au montage de dossier de subvention

7/ COMMUNICATION DEV ECO (Réseau sociaux, Newsletter, poursuite des visites d'entreprises/Travail avec le lycée de Prades sur les partenariats entreprises lycée (CLEE), éditions d'un document de promotion destiné à l'installation des entreprises...)

En conclusion :

Le foncier économique est contraint sur le territoire et l'éloignement de Perpignan est un frein à l'installation, mais il existe un vivier d'activités endogènes que l'on soutient en lien avec nos partenaires. L'installation d'entreprises créatrices d'emploi, le soutien à la création d'activité, l'aide au développement restent nos priorités.

Conseil communautaire du 23 mai 2024

Catherine COCHET souhaite faire un focus. Elle travaille avec le lycée de Prades car elle souhaiterait mettre en place une visite des élus avec notamment les maires pour visiter la plateforme technologique. Nous avons un petit bijou à Prades, au niveau du lycée, et parfois on l'ignore. Les

maires, vous pouvez être prescripteurs et prendre des petits stagiaires afin de les faire travailler. Nous allons essayer d'organiser une visite à l'automne. Mesdames Messieurs les maires vous êtes tous les bienvenus et vous recevrez tous une invitation, les entreprises du secteur seront également conviées qu'elles soient industrielles ou autres, à venir visiter. Elle précise qu'elle fait partie du Club Local Entreprises Ecoles qui se monte sur l'initiative de Madame GELYS qui est proviseur du lycée, qui souhaite rapprocher l'école des entreprises. Trois réunions ont déjà eu lieu, une sur l'industrie, une sur le sanitaire et social et une sur le commerce. Elle y participe, elle fait remonter les besoins et elle pense que c'est super important de faire coller les formations au besoin des entreprises mais aussi d'accueillir les stagiaires. Ce sont peut-être des gens qui vont venir travailler sur place. C'est le lycée de Prades. Donc ceci aussi, c'est très important et que ça se met en place à l'heure actuelle. Le territoire est peut-être fragile mais nous avons des pépites, on a des gens qui s'y installent. Il faut avoir confiance en l'avenir. Elle remercie le conseil de son attention.



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Conseil communautaire du 23 mai 2024

Roger PAILLES remercie Catherine COCHET pour sa présentation. Vous avez pu voir qu'aux delà de ses compétences, il y a de l'habileté, il y a de l'énergie. Il faut reconnaître que c'était très intéressant. Il demande s'il y a des questions ou interventions.

Pierre SERRA pense peut-être que sa question est hors sujet. Il s'inquiète d'un évènement qui a un impact sur la vie économique de notre territoire. C'est la fermeture du centre commercial Intermarché à Prades. Il aimerait savoir, car il y a un impact économique et social, si la communauté de communes a les moyens de relancer une activité économique, à ce niveau-là ?

Yves DELCOR dit qu'effectivement, l'affaire d'Intermarché, a fait couler beaucoup d'encre et a créé beaucoup d'interrogations. A ce jour, le magasin est fermé, tout a été évacué, la station a été dépolluée. Il n'y a plus la possibilité d'installer une station essence. Nous n'avons aucune communication et nous ne savons absolument pas ce que va devenir ce bâtiment. Les derniers dirigeants se sont installés à Bolquère. Aujourd'hui, nous attendons un peu de voir ce qui va se décider, nous suivons le dossier car nous ne souhaitons pas que cela se transforme en friche

industrielle. Si le temps passe, les locaux vont se dégrader, ça risque de mal se passer. Nous essayons, autant que faire se peut, de rentrer en contact avec le propriétaire mais c'est très compliqué C'est tout ce qui peut être dit aujourd'hui sur ce sujet.

Patrick MARCEL demande s'il est possible de ré-avoir un point sur la place de l'économie sociale et solidaire dans le tissu économique de la communauté de communes. Est-ce qu'il ne peut pas y avoir une stratégie pour le développement de l'économie sociale et solidaire ? Dans un premier temps, à minima, savoir où en est-on ?

Elisabeth PREVOT répond que oui, bien entendu, cela fait partie du panorama. C'est pour cela que la communauté de communes était intervenue, il y a 4 ou 5 ans, sur le Quadrat. Pour rappel, le Quadrat devait quitter les locaux qu'ils occupaient et la communauté de communes ainsi que la ville de Prades sont intervenues ensemble, pour faire en sorte que l'on puisse racheter le local et que le Quadrat puisse continuer à exercer, là où ils sont car c'est ce qui leurs convenaient le mieux. La communauté de communes a effectué les travaux et a remis à disposition les locaux au Quadrat. Cela fait partie du panorama. Il y a eu aussi le projet d'épicerie solidaire, la mairie est intervenue auprès de la préfecture pour que ça puisse se faire. Nous sommes aussi intervenus ainsi que Catherine auprès de la librairie « Libambulle » à un certain moment quand il y a eu des difficultés. Il est vrai que ce n'est qu'un pan de l'activité. Nous avons beaucoup d'acteurs de l'économie sociale et solidaire sur le territoire. Nous travaillons avec eux aussi bien qu'avec les autres. Mais ce n'est pas forcément un axe stratégique de développement plus que le reste. Sans oublier, la ressourcerie, les chantiers écoles, la manufacture, nous avons beaucoup d'acteurs sur le territoire.

Roger PAILLES remercie Elisabeth PREVOT pour son intervention.

Jean-Luc BLAISE souhaite faire un point sur l'importance des OCMACS dans le territoire. Avec un petit bémol qui n'est pas dépendant de notre fait mais la problématique des financements européens Leader qui bloque pas mal d'entreprises parce que s'il n'y a pas la trésorerie qui suit, il faut attendre 2 voire 3 ans pour toucher les subventions. Heureusement parfois, l'appui des banques qui peuvent faire des prêt relais. Mais dans l'accompagnement des entreprises, il faut penser à ce fait-là. Pas mal de projets peuvent coïncider parce que malheureusement les fonds européens mettent du temps à arriver même s'ils sont acquis.

Bernard LAMBERT revient sur les trois exposés dont les contenus étaient remarquables mais il s'interroge sur la forme. Ça en fait trois dans une soirée, c'est presque indigeste. Ne faudrait-il pas l'avenir faire en sorte qu'il n'y ait plus de débats, que nous ayons plus de temps ? Etaler et le faire en plusieurs séances, trois en une c'est beaucoup. Il le regrette car les interventions sont remarquables et on est tous très intéressés surtout que cela aurait été bien de le faire avant le vote des budgets.

Délibération

Le Président,

DONNE LECTURE du bilan du Développement Economique.

DEMANDE au Conseil Communautaire de se prononcer.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, Oui l'exposé de son Président,

PREND ACTE de la présentation du bilan du Développement Economique.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

5 - PERSONNEL

5.1 Modification du tableau des effectifs

Délibération

Le Président,

Par délibération du 7 mars 2024, le conseil a accepté la création d'un poste de chargé de mission concernant le transfert des compétences Eau et Assainissement.

Pour faire suite à cette décision, il est proposé au conseil de modifier le tableau des effectifs par la création du grade d'ingénieur territorial à temps plein.

DEMANDE à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de son Président et après en avoir délibéré valablement à l'unanimité.

ACCEPTE de créer le grade d'Ingénieur Territorial à temps plein en modifiant le tableau des effectifs, comme suit :

GRADES	POSTES
Agents Titulaires	
Personnel Administratif	
• Directeur Général des Services des E.P.C.I. de 20.000 à 40.000 habitants	1
• Attaché hors classe	1
• Attaché principal	2
• Attaché	2
• Rédacteur Principal 1 ^{ère} Classe	1
• Rédacteur Principal 2 ^{ème} Classe	2
• Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	4
• Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	1
• Adjoint Administratif 35/35 ^{ème}	2
Personnel Animation	
• animateur principal 1 ^{ère} classe	3
• animateur	3
• Adjoint d'Animation Principal 1 ^{ère} classe	1
• Adjoint d'Animation Principal 2 ^{ème} classe	6
• Adjoint animation principal 2 ^{ème} classe TNC 28/35	1
• Adjoint d'Animation	5
• Adjoint d'Animation TNC 16/35 ^{ème}	1

• Adjoint d'Animation TNC 22/35 ^{ème}	1
• Adjoint d'Animation TNC 28/35 ^{ème}	1
• Adjoint d'Animation TNC 29/35 ^{ème}	1
Personnel Sportif	
• Educateur des APS Principal 1 ^{ère} classe	2
Personnel Sanitaire et Social	
• Puéricultrice hors classe	1
• Educateur de jeunes enfants- classe exceptionnelle	1
• Educateur Principal de jeunes enfants	1
• Auxiliaire de Puériculture classe supérieure	3
• Auxiliaire de Puériculture classe normale	1
• Agent social principal 1 ^{ère} classe	1
• Agent Social principal 2 ^{ème} classe TNC 27.5/35 ^{ème}	1
• Agent Social 35 /35 ^{ème}	1
• ATSEM Principal 1 ^{ère} classe 35/35 ^{ème}	6
• ATSEM Principal 1 ^{ère} classe TNC 31.5/35 ^{ème}	1
• ATSEM Principal 1 ^{ère} classe TNC 29,50/35 ^{ème}	1
• ATSEM Principal 2 ^{ème} classe TNC 29/35 ^{ème}	2
• ATSEM Principal 2 ^{ème} classe TNC 20,30/35 ^{ème}	1
Personnel Technique	
• Ingénieur territorial à 35/35 ^{ème}	1
• Technicien	1
• Agent de Maîtrise Principal	6
• Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	22
• Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe TNC 32/35 ^{ème}	1
• Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe TNC 30/35 ^{ème}	1
• Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe TNC 29.5/35 ^{ème}	1
• Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe TNC 29/35 ^{ème}	3
• Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe TNC 28/35 ^{ème}	2
• Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe TNC 20/35 ^{ème}	1
• Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe TNC 19/35 ^{ème}	1
• Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe TNC 14/35 ^{ème}	1
• Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	12
• Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe TNC 33/35 ^{ème}	1
• Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe TNC 32/35 ^{ème}	1
• Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe TNC 30/35 ^{ème}	1
• Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe TNC 28/35 ^{ème}	1
• Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe TNC 27/35 ^{ème}	2
• Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe TNC 25/35 ^{ème}	1
• Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe TNC 22/35 ^{ème}	1
• Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe TNC 20/35 ^{ème}	1
• Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe TNC 20/35 ^{ème} + 1h/sem. cantine	1
• Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe TNC 19/35 ^{ème}	1
• Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe TNC 6/35 ^{ème}	1
• Adjoint Technique	3
• Adjoint Technique TNC 29/35 ^{ème}	1
• Adjoint Technique TNC 25/35 ^{ème}	1
• Adjoint Technique TNC 24/35 ^{ème}	1

• Adjoint Technique TNC 12/35 ^{ème}	1
• Adjoint Technique TNC 21,30/35 ^{ème}	1
Personnel Culturel	
• Bibliothécaire principal (35/35 ^{ème})	1
• Adjoint du Patrimoine principal 1 ^{ère} classe	2
• Adjoint du Patrimoine (35/35 ^{ème})	1
• Assistant enseignement artistique principal 1 ^{ère} classe 35/35 ^{ème}	1
Agents Contractuels	
• Attaché Territorial Principal Contractuel	1
• Attaché Territorial Contractuel	1
• Attaché Territorial Contractuel TC 35/35 ^{ème} article L332-8 disposition 2 du Code Général de la Fonction Publique	1
• Chargé de Projet, contrat de projet – attaché territorial contractuel article 3.II de la loi n°84-53 du 26 janvier 1986	2
• Attaché Territorial en CDI	2
• Rédacteur territorial à 35/35 ^{ème} article L332-8 disposition 2 du Code Général de la Fonction Publique	1
• Adjoint administratif 35/35 ^{ème} article L332-8 disposition 2 du Code Général de la Fonction Publique	1
• Technicien territorial –art.3.II de la loi n°84-53 du 26.01.86	1
• Adjoint technique TC 35/35 ^{ème} , article L332-8 disposition 2 du Code Général de la Fonction Publique	7
• Adjoint technique TNC 30/35 ^{ème} , article L332-8 disposition 2 du Code Général de la Fonction Publique	1
• Adjoint Technique TNC 17/35 ^{ème} en CDI	1
• Adjoint technique TNC 18/35 ^{ème} , article L332-8 disposition 2 du Code Général de la Fonction Publique	1
• Adjoint Technique TNC 12/35 ^{ème} en CDI	1
• Adjoint d'Animation en CDI	2
• Adjoint d'animation TC 35/35 ^{ème} , article L332-8 disposition 2 du Code Général de la Fonction Publique	1
• Adjoint d'animation TNC 33/35 ^{ème} , article L332-8 disposition 2 du Code Général de la Fonction Publique	1
• Adjoint d'animation TNC 30/35 ^{ème} , article L332-8 disposition 2 du Code Général de la Fonction Publique	5
• Adjoint d'animation TNC 27/35 ^{ème} , article L332-8 disposition 2 du Code Général de la Fonction Publique	1
• Adjoint d'animation TNC 26/35 ^{ème} , article L332-8 disposition 2 du Code Général de la Fonction Publique	4
• Adjoint d'animation TNC 25/35 ^{ème} , article L332-8 disposition 2 du Code Général de la Fonction Publique	1
• Adjoint d'animation TNC 24/35 ^{ème} , article L332-8 disposition 2 du Code Général de la Fonction Publique	7
• Adjoint d'animation TNC 20/35 ^{ème} , article L332-8 disposition 2 du Code Général de la Fonction Publique	8
• Adjoint d'animation TNC 16/35 ^{ème} , article L332-8 disposition 2 du Code Général de la Fonction Publique	1
• Agent Contractuel pour besoin saisonnier, occasionnel, accroissement temporaire d'activité ou en remplacement d'un titulaire momentanément absent	85
• Adjoint Administratif à TNC 32/35 ^{ème} en CDI	1
• Auxiliaire de puériculture CDI de Droit Public	1

Commission de non-utilisation	Pas de commission de non-utilisation
-------------------------------	--------------------------------------

Article 2 : Dit que les dépenses seront inscrites et imputées au budget de l'exercice correspondant.

Article 3 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Comptable Public Assignataire et aux intéressés.



N°119-24

Objet : ECOLE MATERNELLE DE VERNET LES BAINS – Travaux de réfection du bas de pente de la toiture ainsi que la réalisation d'une rampe PMR d'accès à la cour de récréation de l'école maternelle.

Considérant la nécessité de réaliser ces travaux ;

DECIDE

Article 1 : de confier à l'entreprise RENOV'TEC les travaux de réfection du bas de pente de la toiture pour un montant de 13 315.09€H.T. ainsi que la réalisation d'une rampe PMR d'accès à la cour de récréation pour un montant de 2 737.22€ H.T., soit un montant total de 16 052.31 € H.T. soit 19 262.77 € T.T.C.

Article 2 : Dit que les dépenses seront inscrites et imputées au budget de l'exercice correspondant.

Article 3 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Comptable Public Assignataire et aux intéressés.



N°120-24

Objet : ECOLE DE TAURINYA – Travaux de réfection d'une salle de classe, avec remplacement du faux plafond, de l'éclairage et remise en peinture des murs périphériques.

Considérant la nécessité de réaliser ces travaux ;

DECIDE

Article 1 : de confier à l'entreprises PORTILLO SARL, sise 17 avenue PLA DE DALT 66500 PRADES, les travaux de :

- Remplacement de faux plafonds pour un montant de : 5 911.82 € H.T.
- Mise en peinture des murs périphériques pour un montant de : 2 922.21 € H.T.

Et de confier à l'entreprises RADONDY SARL, sise traverse de LOS MASOS 66500 PRADES, les travaux de :

- Remplacement des éclairages pour un montant de : 4 600.22 € H.T.
- Montant total pour l'opération de 13 434.25 € H.T. soit 16 121.10 € T.T.C.

Article 2 : Dit que les dépenses seront inscrites et imputées au budget de l'exercice correspondant.

Article 3 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Comptable Public Assignataire et aux intéressés.



N°121-24

Objet : MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE – RENOVATION ET EXTENSION DE LA MAISON FELIP – ACTE MODIFICATIF N°3 : MISSION COMPLEMENTAIRE OPC

Considérant qu'il convient de signer un acte modificatif n°3 afin de confier la mission d'OPC au mandataire de l'équipe maitrise d'œuvre ;

DÉCIDE

Article 1 : d'accepter et signer l'acte modificatif n°3 au marché cité en référence, dont l'incidence financière est la suivante :

- Montant du marché suite acte modificatif n°2 : 629 042,15€ HT
- Montant avenant HT : 37 800,00 € HT
- Nouveau montant du marché : 666 842, 15€

Article 2 : Dit que les dépenses seront inscrites et imputées au budget de l'exercice correspondant.

Article 3 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Comptable Public Assignataire et aux intéressés.



N°122-24

Objet : PEPINIÈRE D'ENTREPRISES à PRADES– Travaux de mise en place de Pompes à Chaleur réversibles.

Considérant la nécessité de réaliser ces travaux ;

DECIDE

Article 1 : de confier à l'entreprise N'RJ RENOUVELABLE, 7 Bis cami de Sant Jaume, 66820 CORNEILLA DE CONFLENT, les travaux de mise en place de pompes à chaleur réversibles pour un montant total de 5 362.50 € H.T. soit 6435.00 € T.T.C.

Article 2 : Dit que les dépenses seront inscrites et imputées au budget de l'exercice correspondant.

Article 3 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Comptable Public Assignataire et aux intéressés.



N°124-24

Objet : COMMANDE DE PIÈCES COLONNES M1 ENT

Considérant qu'il convient de réaliser la commande de pièces colonnes M1 ENT ;

DECIDE

Article 1 : De confier la commande de pièces colonnes M1 ENT à la société SULO, pour un montant de 12 373.20€ TTC.

La commande sera facturée selon les modalités indiquées sur le devis n°20083505.

Article 2 : Dit que les crédits sont inscrits au budget annexe ordures ménagères.

Article 3 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la comptable Public Assignataire et aux intéressés.



N°125-24

Objet : COMMANDE DE PIÈCES COLONNES CUBE

Considérant qu'il convient de réaliser la commande de pièces colonnes CUBE ;

DECIDE

Article 1 : De confier la commande de pièces colonnes CUBE à la société SULO, pour un montant de 9 847.20€ TTC.

La commande sera facturée selon les modalités indiquées sur le devis n°20083448.

Article 2 : Dit que les crédits sont inscrits au budget annexe ordures ménagères.

Article 3 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la comptable Public Assignataire et aux intéressés.



N°126-24

Objet : Marché de travaux – RENOVATION ET EXTENSION DE L'ECOLE DE CATLLAR – TRANCHE 1 EXTENSION – ACTE MODIFICATIF 01 AU LOT 02 Maçonnerie - Réfection - Gros

Considérant que des erreurs de conception relatives à une mauvaise prise en compte du mur de soutènement existant surplombant le terrain objet du projet rendent nécessaires des travaux supplémentaires afin d'assurer sa tenue. Il convient donc de signer l'acte modificatif objet de la présente ;

DÉCIDE

Article 1 : de signer l'acte modificatif n°01 au lot 02, pour les travaux supplémentaires mentionnés, entraînant des conséquences financières et sur la durée du chantier.

Montant initial du lot 02 : 410 000€ HT

Montant des travaux supplémentaires : 62 571, 16€ HT

Délais supplémentaires : 4 semaines

Montant du lot 02 suite acte modificatif n°01 : 472 571, 16€ soit + 15,26%.

Article 2 : Dit que les dépenses seront inscrites et imputées au budget de l'exercice correspondant.

Article 3 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Comptable Public Assignataire et aux intéressés.



N°127-24

Remplace la décision n°79-24

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION ETAT FONDS VERT
MISE EN ŒUVRE D'UNE SIGNALÉTIQUE VISANT A INFORMER SUR LE RISQUE INCENDIES DE FORETS – ANIMATION DES COMMUNES POUR SECURISATION DES VILLAGES
DOSSIER DFCI

CONSIDERANT qu'il apparait nécessaire de solliciter l'Etat au titre du Fonds Vert, afin de parfaire le plan de financement de ce programme :

DECIDE

Article 1 : de valider le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant :

DESIGNATION	POURCENTAGE SUBVENTION (%)	MONTANT (en € H.T.)
Etat Fonds Vert	80	48 800 €
Fonds propres de la Communauté de Communes Conflent Canigo	20	12 220 €
Total	100	61 100 €

Article 2 : de solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre des Fonds Vert afin de financer en partie ce programme.

Article 3 : de déposer à cet effet un dossier de demande de financement comprenant toutes les pièces nécessaires à son instruction.

Article 4 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Comptable Public Assignataire et aux intéressés.



N°129-24

Objet : ECOLE MATERNELLE DE VINCA – Travaux de remplacement de portes d'entrées et réparation de volets roulants.

Considérant la nécessité de réaliser ces travaux ;

DECIDE

Article 1 : de confier à l'entreprise Menuiseries Vinçanaïses, 1 route de Rigarda, 66320 VINCA, les travaux suivants :

- Remplacement de portes d'entrées pour un montant de 7 069,46 € H.T.
- Réparation de volets roulants pour un montant de 2 254.10 € H.T.

- Travaux pour un montant total de 9 323.56 € H.T. soit 11 188.27 € T.T.C.

Article 2 : Dit que les dépenses seront inscrites et imputées au budget de l'exercice correspondant.

Article 3 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Comptable Public Assignataire et aux intéressés.



N°130-24

Objet : COMMANDE TRAVAUX DALLAGE BETON

Considérant qu'il convient de réaliser la commande travaux dallage béton ;

DECIDE

Article 1 : De confier la commande travaux dallage béton à la société GUINTOLI, pour un montant de 16 045,00 € HT.

La commande sera facturée selon les modalités indiquées sur le devis n° GDS/LROR10//29042024.

Article 2 : Dit que les crédits sont inscrits au budget annexe ordures ménagères.

Article 3 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la comptable Public Assignataire et aux intéressés.



N°131-24

Objet : CONVENTION DE PRESTATION ASSISTANCE A LA CREATION DU DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS AVEC LA SOCIETE QUALICONSULT SECURITE

Considérant la nécessité de réaliser ce document unique d'évaluation des risques professionnels, conformément à l'article L 4121-1 du Code du Travail ;

DECIDE

Article 1 : de confier à société QUALICONSULT SECURITE, domiciliée à MARSEILLE – 7/9 rue Jean Mermo, la prestation d'assistance pour la création du document unique d'évaluation des risques professionnels, pour la somme de 28 662 €TTC (soit 23885 €HT).

Article 2 : autorise Monsieur le Président à signer la proposition n° 01 annexée à la présente.

Article 3 : dit que les dépenses seront inscrites et imputées au budget de l'exercice correspondant.

Article 4 : dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Comptable Public Assignataire et aux intéressés.



N°132-24

**Objet : DEMANDE DE SUBVENTION REGION OCCITANIE – AAP TOURISME DURABLE, RESPONSABLE ET SOLIDAIRE
EXTENSION ET RENOVATION DE LA MAISON FELIP – « MAISON DES PATRIMOINES »**

CONSIDERANT qu'il apparait nécessaire de mettre à jour le plan de financement suite à l'obtention de subventions de la part des partenaires ;

CONSIDERANT qu'il apparait nécessaire de solliciter la Région Occitanie afin de compléter le plan de financement de cette opération ;

DECIDE

Article 1 : le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

DESIGNATION	POURCENTAGE SUBVENTION (%)	MONTANT (en € H.T.)	
REGION Occitanie MOE et études	5.20%	292 056€	obtenu
FEDER	7.69%	432 000€	déposé
REGION OCCITANIE AAP TOURISME DURABLE	15.59%	875 944€	Dépôt en cours
Etat (DSIL)	45%	2 529 000€	obtenu
Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales	5%	281 000€	obtenu
Fonds propres de la Communauté de Communes Conflent Canigo	21.53%	1 210 000€	obtenu
Total	100%	5 620 000€	

Article 2 : de solliciter une subvention auprès de la Région Occitanie afin de financer l'opération EXTENSION ET RENOVATION DE LA MAISON FELIP – « MAISON DES PATRIMOINES »;

Article 3 : de déposer à cet effet un dossier de demande de financement comprenant toutes les pièces nécessaires.

Article 4 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Comptable Public Assignataire et aux intéressés.



N°134-24

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION ETAT/CONSEIL DEPARTEMENTAL DES PO – EXTENSION ET RENOVATION DE L'ECOLE DE CATLLAR (tranche 2) – MISE A JOUR PLAN DE FINANCEMENT
CONSIDERANT qu'il apparait nécessaire de mettre à jour le plan de financement sur demande des services de l'Etat ;

DECIDE

Article 1 : le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

DESIGNATION	POURCENTAGE SUBVENTION (%)	MONTANT (en € H.T.)
Etat	22.87	400 000,00€
Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales	30	524 612,70€
Fonds propres de la Communauté de Communes Conflent Canigo	47.13	824 096,26€
Total	100	1 748 709,96€

Article 2 : de solliciter une subvention auprès de l'Etat et du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales afin de financer les travaux ;

Article 3 : de déposer à cet effet un dossier de demande de financement comprenant toutes les pièces nécessaires auprès de chaque partenaire.

Article 4: Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Comptable Public Assignataire et aux intéressés.

7 - QUESTIONS DIVERSES

Le Président précise qu'il n'y avait pas de questions diverses puisque personne ne s'était manifesté. Hormis Madame VIVES qui en a fait la demande. Il va donc accéder à sa demande et lui cède la parole afin qu'elle nous donne communication du texte des parents d'élèves.

Aude VIVES dit que juste avant il y avait les décisions du Président et elle avait une question à poser sur la Maison Félip. Elle dit avoir cru lire qu'il y avait un changement du modèle de financement sur une demande de subvention Région Occitanie avec l'appel à projet tourisme durable responsable et solidaire pour aboutir aux 80 % dont vous faites la réclame régulièrement. Vraisemblablement, donc, pour y aboutir, vous demandez une nouvelle subvention, si elle a bien compris à la Région Occitanie. Elle s'interroge, soit il y a eu un partenaire qui s'est désengagé, soit il y a bien une augmentation de ce projet de l'ordre de 15,59 % ou bien, y-t-il une autre explication qu'elle n'a pas eue ?

Le Président dit qu'il a besoin de voir avec le service afin d'apporter une réponse détaillée.

Aude VIVES va donner lecture d'un texte écrit par les parents d'élèves qui sont, là, et qui sont arrivés au bout, eux également de cette session.

« Mesdames, Messieurs, les élus, Mesdames, Messieurs, nos très chers représentants,
Nous parents d'élèves,

Nous vous réitérons ce jour, les constatations, difficultés, désagréments que nous rencontrons avec le service de restauration scolaire, le service périscolaire et le centre de loisirs.

- L'augmentation du tarif de 24% pour la cantine du primaire que nous ne comprenons pas et pour cause, le tarif pour le collège lui n'augmente pas, rappelons que les enfants mangent la même chose et au même endroit et que nous pouvons vous fournir de larges exemples de tarifications moindre sur le secteur de Prades.

- L'augmentation du tarif de pertes de cartes qui passe à 20€, injustifiée à notre sens.

- La qualité des repas jugée médiocre par grand nombre d'enfants qui engendre un énorme gaspillage. Les menus sont identiques chaque année, pourquoi ?

- La quantité pas adaptée, des enfants de primaire et des collégiens n'ont pas la même demande en apport comme le rapporte très bien l'ANSES et pourtant les repas sont identiques.

- Le temps des repas trop court (20 minutes contre 30 imposés par la loi Egalim) pour certains enfants incombant principalement au fait des rotations des bus scolaire

- L'impossibilité parfois de se resservir un verre d'eau.

- Selon les rotation,s certains enfants n'ont pas les mêmes repas et desserts (manque de coordination entre le nombre de repas et le nombre d'enfants).

- Les enfants nous rapportent des comportements déplacés de certains encadrants (des empoignements, des paroles vulgaires, des réprimandes injustifiées).

Concernant les vacances scolaires, nous demandons à ce que l'on puisse mettre nos enfants à la journée et non pas à la semaine. Donnez le programme au dernier moment afin que les parents ne se jettent pas tous sur les jours où il y a des sorties (sachant que les programmes changent toujours) des familles se retrouvent à payer une semaine complète et des places seront perdues car certaines journées des enfants seront prévues mais ne seront pas présents car ils seront avec les parents qui ont dû réserver une semaine complète alors qu'ils n'en avaient pas besoin.

Nous vous demandons, de revoir ses augmentations qui seront très difficiles à supporter aux vues de la conjoncture actuelle et des difficultés financières rencontrées par de nombreux parents, et qui malheureusement impacterons les enfants en premier lieu.

Nous vous demandons d'intégrer les parents dans un groupe de travail au but de consultation, d'information, de communication et de l'amélioration des services.

Le silence ronge les consciences, le silence tue le dialogue et nous ne pouvons que constater une réelle souffrance tant sur la communication que sur la transmission d'informations faites aux parents, notre implication est essentielle, un travail de collaboration entre les structures et les parents est fondamental et doit être mis en place.

Il n'y a point d'autre intérêt que celui de nos enfants, de vos enfants.

Nous vous remercions, de nous avoir laissé l'opportunité de nous exprimer lors d'un rendez-vous avec Mme PUJOL dans un premier temps, puis lors de la réunion publique que nous avons organisée, un débat sensible et houleux parfois mais nécessaire qui marque votre intérêt, votre engagement et votre volonté à améliorer vos services. Nous espérons réussir à faire ensemble de votre restauration Scolaire et centre de loisirs un choix et non un dépit.

Nous profitons de cette occasion pour remercier l'ensemble des instituteurs, professeurs, Directeurs et Monsieur AYACHE Principal du collège qui ont fait preuves de grandes écoutes face aux doléances des parents. Les parents d'élèves. »

Le Président demande à Madame VIVES son accord pour répondre aux parents d'élèves qui sont ici présents, ce soir et qui ont dû attendre un long moment. Ce qu'il tient à dire ce soir, car nous n'allons

pas rentrer dans le détail de tous les points, nous aurons l'occasion de nous revoir par rapport à tout cela, prochainement. Il a été souligné que vous aviez souhaité une rencontre avec la vice-présidente en charge du service Enfance Jeunesse, Madame Josette PUJOL, ce qui s'est tenu avant hier soir mardi 21 mai. Nous avons répondu présent et vous avez été reçus. Lors de ce rendez-vous, vous avez pu émettre la synthèse d'une lettre faite, vos griefs envers la restauration scolaire et plus largement sur l'Enfance Jeunesse. Vous avez organisé, hier soir, le mercredi 22, une réunion publique à laquelle trois élus de la communauté de communes ont participé, Yves DELCOR, 1^{er} vice-président de la communauté de communes, maire de Prades, Elisabeth PREVOT, 1^{ère} adjointe de la ville de Prades et Josette PUJOL, 3^{ème} vice-présidente en charge du service Enfance Jeunesse. Nous avons estimé qu'il était intéressant d'y assister. Il rappelle ce qu'il faut mettre en avant c'est l'intérêt de l'enfant, il faut privilégier le dialogue. Rien ne sert de hurler. Il vaut mieux que le dialogue s'instaure afin qu'il en ressorte quelque chose de positif. Nous sommes à votre écoute et nous le resterons. Par rapport à toutes les questions qui ont été posées et à tout ce que vous avez fait remonter, il peut dire ce soir, qu'effectivement, il y a un problème de communication entre nos services et les parents d'élèves. Il pense que cela va rejoindre ce que vous attendez, ce que vous souhaitez. Nous allons instaurer au travers d'une commission Enfance Jeunesse, une rencontre périodique qui peut être trimestrielle à laquelle les représentants des parents d'élèves seront présents et pourront faire remonter, soit les doléances, soit les remerciements ou les approbations. Ceci va être mis en place très rapidement. Nous allons remettre en place la commission des menus au sein de laquelle les représentants des parents d'élèves pourront assister. Et enfin autoriser, comme il fut un temps, en comité restreint, quelques parents d'élèves, à venir à la restauration scolaire, en nous avertissant une heure avant votre venue afin de voir comment fonctionne la restauration scolaire. Les portes vous seront ouvertes. Il insiste sur le nombre de parents afin de ne pas perturber le service. Si les parents souhaitent prendre le même repas que les enfants, ce sera tout à fait possible. Il tient à faire savoir qu'il lui arrive plusieurs fois par an, d'aller déjeuner au restaurant scolaire et de manger le même menu que les enfants. Il pense qu'au travers de ces trois instances, le dialogue peut s'instaurer et au travers de la commission Enfance Jeunesse trimestrielle que l'on peut faire rapidement, ouvrir le dialogue et échanger nos positions et essayer ensemble de trouver des avancées par rapport à vos attentes. Il pense sincèrement que ces trois points vont dans le bon sens.

Pierre SERRA souhaite rajouter sur ce sujet, un point particulièrement sensible, c'est lié au coût du repas. À la vue de ce qu'il vient d'être annoncé, la création de commission avec l'implication des parents dans certaines réflexions, il pense qu'il serait intéressant de réexaminer, en conseil communautaire, cette augmentation au vu de ces nouveaux éléments, avec des parents qui seraient un peu plus impliqués puisqu'ils sont les premiers concernés. Il émet cette hypothèse. Il lui semble que Madame PUJOL à la fin de la réunion publique avait évoqué que cela pourrait être une possibilité, que cela dépendrait des propos et des échanges de ce jour. Il ne formule donc la demande, il demande à ce que soit réexaminer l'augmentation du coût de la cantine lors d'un prochain conseil communautaire.

Le Président rappelle que les parents qui prennent les repas pour leurs enfants sur le mois, le tarif est de 4,55 €, cela a été rappelé hier en réunion publique. Il précise que le coût de revient d'un repas est à 8 € tout compris (le personnel et tout le reste). Il est nécessaire d'avoir ces réunions avec les délégués des parents d'élèves pour effectivement confronter les points de vue et vous éclairer sur la totalité. Ensuite, vous ne serez peut-être pas d'accord mais il vous aurait été expliqué le pourquoi de la chose. Le tarif n'a pas été augmenté pour le plaisir d'augmenter. La participation prévisionnelle de la communauté de communes pour la restauration scolaire, pour 2024, s'élève à 460.000 €. Ayant été parent d'élève, il entend très bien les difficultés du moment. Il réitère sa proposition de mettre en

place tout cela afin d'avoir un dialogue direct avec nous sur tous les points que vous souhaitez aborder.

Josette PUJOL dit qu'elle ne va pas reprendre tout ce qui a été dit précédemment mais elle pense qu'il y a un manque de communication. Il faut donc reprendre les réunions des différentes commissions et rencontrer les délégués des parents d'élèves de façon à avancer ensemble et trouver des réponses.

Patrick MARCEL pense qu'il faut mettre en place un comité de pilotage d'un projet éducatif de territoire associant les parents d'élèves. Il l'a dit au dernier conseil communautaire, c'est faire vivre la démocratie locale tout simplement. Qu'il ait des échanges et que nous ayons les avis des parents, avant de prendre toutes décisions.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Président lève la séance à 23 heures 00.

Le Président	Jean-Louis JALLAT	
La Secrétaire de séance	Johanna MESSAGER	